



Schola Europaea

Unité Baccalauréat européen

Bureau du Secrétaire général

Réf. : 2016-08-D-8-fr-5

Orig. : EN

Rapport sur le Baccalauréat européen 2016

Approuvé par le Conseil supérieur des Ecoles européennes

En sa réunion des 7, 8 et 9 décembre 2016 au BSGEE à Bruxelles

Introduction	4
1. Organisation	5
1.1 Inspecteurs responsables des différentes matières	5
1.2 Assurance de la qualité	6
1.3 Contrôle de la qualité du déroulement des épreuves du Baccalauréat européen	6
1.4 Structure des épreuves	7
1.5 Organisation des épreuves écrites supplémentaires	7
1.6 Nombre d'étudiants inscrits à la session 2016 du Baccalauréat	8
1.7 Candidats présentant des besoins éducatifs spécifiques	8
1.8 Plaintes et recours	9
2. Analyse des résultats du Baccalauréat 2016	10
2.1 Participation aux examens par école et par section linguistique	10
2.2 Taux de réussite	11
2.3 Moyennes finales	12
2.4 Distribution des résultats finaux des cinq dernières années	15
2.5 Différences entre les genres	15
2.6 La note préliminaire et la note finale	16
2.7 Différences entre la note préliminaire et la première correction	17
2.8 Différences entre la première correction et la seconde correction	18
2.9 Les choix les plus populaires aux épreuves écrites et orales	18
2.10 Étudiants sans section linguistique (SWALS)	21
2.11 Note finale moyenne pour les cours de sciences	22
2.12 Analyse des résultats des cours de sciences	23
2.13 Note finale moyenne pour les épreuves écrites de sciences au BE	26
2.14 Résultats finaux des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques	33

ABRÉVIATIONS :**Écoles européennes :**

AL – École européenne d'Alicante
 BE – École européenne de Bergen
 Br I – École européenne de Bruxelles I
 Br II – École européenne de Bruxelles II
 Br III – École européenne de Bruxelles III
 CU – École européenne de Culham
 FR – École européenne de Francfort
 KA – École européenne de Karlsruhe
 LU I – École européenne de Luxembourg I
 LU II – École européenne de Luxembourg II
 MO – École européenne de Mol
 MU – École européenne de Munich
 VA – École européenne de Varèse

Écoles agréées :

*HE – European Schooling Helsinki
 *HK – School of European Education,
 Héraklion
 *MA – École internationale de Manosque
 *RM – Europäische Schule RheinMain
 *PA – Scuola per l'Europa di Parma
 *ST – École européenne de Strasbourg

Langues et sections linguistiques :

BG – Bulgare	ES – Espagnole	HU – Hongroise	PL – Polonaise
CS – Tchèque	ET – Estonienne	IT – Italienne	PT – Portugaise
DA – Danoise	FI – Finnoise	LT – Lituanienne	RO – Roumaine
DE – Allemande	FR – Française	LV – Lettone	SK – Slovaque
EL – Grecque	GA – Irlandaise	MT – Maltaise	SL – Slovène
EN – Anglaise	HR – Croate	NL – Néerlandaise	SV – Suédoise

Pays et nationalités :

AT – Autriche	ES – Espagne	IE – Irlande	PL – Pologne
BE – Belgique	ET – Estonie	IT – Italie	PT – Portugal
BG – Bulgarie	FI – Finlande	LT – Lituanie	RO – Roumanie
CZ – République tchèque	FR – France	LU – Luxembourg	SK – Slovaquie
CY – Chypre	GR – Grèce	LV – Lettonie	SI – Slovénie
DE – Allemagne	HR – Croatie	MT – Malte	SE – Suède
DK – Danemark	HU – Hongrie	NL – Pays-Bas	UK – Royaume-Uni

Matières :

ar4 – Éduc. artistique (4 heures)	hi4 – Histoire (option 4 heures)	ma3 – Mathématiques (option 3 h)
bi2 – Biologie (option 2 heures)	l1 – Langue I	ma5 – Mathématiques (option 5 h)
bi4 – Biologie (option 4 heures)	l1a – Perfectionnement Langue I	maa – Math Approfondissement
chi – Chimie	l2 – Langue II	mu4 – Éduc. musicale (option 4 h)
eco – Économie	l2a – Perfectionnement Langue II	onl – Autre langue nationale
ge2 – Géographie (option 2 h)	l3 – Langue III	ph2 – Philosophie (option 2 h)
ge4 – Géographie (option 4 h)	l4 – Langue IV	ph4 – Philosophie (option 4 h)
gre – Grec ancien	lat – Latin	phy – Physique
hi2 – Histoire (option 2 heures)		

Introduction

La 57^e session du Baccalauréat européen a été présidée par le Président du Jury du Baccalauréat européen, le Docteur Carl Winsløw, Professeur au Danemark.

Au total, 1891 candidats provenant de 13 Écoles européennes et de 6 Écoles agréées se sont inscrits à la session 2016 du Baccalauréat européen. 41 candidats n'ont pas obtenu le Baccalauréat européen : 6 candidats ont abandonné la session d'examens, et 35 candidats ont échoué.

Baccalauréat européen 2016 – Participants

Inscriptions	1891
Participation	1885
Abandons	6
Diplômés	1850
Échecs	35
Taux de réussite	98,1 %
Taux d'échec	1,9 %

Baccalauréat européen 2016 – Taux moyens

Moyenne globale pour la note finale	78,3
Moyenne globale pour la note préliminaire	80,0
Moyenne globale pour les épreuves écrites	74,5
Moyenne globale pour les épreuves orales	81,8

152 experts ont participé à l'élaboration de 151 sujets d'examens principaux et de 132 sujets de réserve. Chaque sujet d'examen était accompagné d'une suggestion de réponses, de ses critères d'évaluation, de consignes pour la notation ainsi que d'une échelle de notation.

Le présent rapport donnera un aperçu général des résultats de la session 2016 du Baccalauréat européen. Les données complètes figurent dans les annexes.

1. Organisation

1.1 Inspecteurs responsables des différentes matières

MATIÈRE	LANGUE	INSPECTOR RESPONSABLE DE LA MATIÈRE
ÉD. ART.		Mme K. NILSSON
BIO		M. M. WOLFF
CHIM		M. A. COENEN
ÉCO		Mme Z.I. SOFRONIEVA
EL ANC.		Mme M. KALOGRIDOU
GÉO		Mme Z.I. SOFRONIEVA
HIST		Mme H. COELHO
LI	BG	Mme Z.I. SOFRONIEVA
	CS	Mme O. DRÁPALOVÁ
	DA	M. L. DAMKJAER
	DE	M. S. WALZ & Mme K. M. ECKERSTORFER
	EL	Mme M. KALOGRIDOU
	EN	Mme M. HADLEY
	ES	M. J. GARALLON BARBA
	ET	Mme M. KITSING
	FI	Mme T. HUISMAN
	FR	M. D. WILLÉ
	HR	Mme J. ANIČIĆ
	HU	Mme Z. NYÍRŐ
	IT	Mme D. SACCARDO
	LT	Mme V. VALIUŠKEVIČIENĖ
	LV	Mme O. ARKLE
	MT	M. G. MIFSUD
	NL	Mme L. VAN DEN BOSH & Mme E. VERMEIRE
	PL	M. K. LESZCZYŃSKI
	PT	Mme H. COELHO
	RO	Mme A.-D. PETRACHE
SK	Mme J. HANDZELOVÁ	
SL	Mme M. POZNANOVIČ-JEZERSEK	
SV	Mme K. NILSSON	
LII, III, IV	DE	Mme K. M. ECKERSTORFER & M. S. WALZ
	EL	Mme M. KALOGRIDOU & M. L. ANASTASIADES
	EN	Mme M. HADLEY & Mme L. Ó TOOLE
	ES	M. J. GARALLON BARBA
	FI	Mme T. HUISMAN
	FR	M. D. WILLÉ
	GA	Mme L. Ó TOOLE
	IT	Mme D. SACCARDO
	MT	M. G. MIFSUD
	NL	Mme L. VAN DEN BOSH & Mme E. VERMEIRE
	PT	Mme H. COELHO
SV	Mme K. NILSSON	
LATIN		M. D. WILLÉ
MATHS		M. L. LOUYS
MUS		M. S. WALZ
ONL	FI	Mme T. HUISMAN
	GA	Mme L. Ó TOOLE
	MT	M. G. MIFSUD
	SV	Mme T. HUISMAN
PHILO		Ms E. VERMEIRE & Mme M. KALOGRIDOU
PHYS		M. L. LOUYS

1.2. Assurance de la qualité

L'élaboration des épreuves du Baccalauréat européen s'effectue sous la responsabilité des inspecteurs du cycle secondaire mentionnés plus haut avec l'aide d'équipes d'experts externes. Ces inspecteurs en assurent la qualité.

Le Conseil d'inspection peut décider de faire réaliser un audit externe des épreuves écrites du Baccalauréat européen pour accroître encore l'assurance qualité.

L'audit externe des sujets est réalisé par des experts indépendants possédant une expérience dans le domaine de l'évaluation proposés par le Président du Jury du Baccalauréat européen.

Pour la session 2016 du Baccalauréat européen, les sujets de Mathématiques et de Biologie ont fait l'objet d'un audit externe. Ils ont été jugés adaptés à leurs fins.

1.3. Contrôle de la qualité du déroulement des épreuves du Baccalauréat européen

Le contrôle de la qualité des épreuves écrites et orales a été assuré dans les 19 écoles participantes par 30 Vice-Présidents. Afin de superviser le déroulement de la session, les Vice-Présidents se sont rendus dans les centres d'examens auxquels ils étaient affectés, pendant deux jours au maximum au cours des épreuves écrites et quatre jours au maximum, dans un même centre d'examens, tout au long des épreuves orales. Cette année, la supervision des centres d'examens a été répartie comme suit :

École	Vice-Présidents
▶ AL	Mme T. Huisman
▶ BE	Mme D. Saccardo
▶ Br I	M. L. Anastasiades, Mme M. Kitsing
▶ Br II	Mme J. Aničić, Mme L. van den Bosh
▶ Br III	M. J. Garralon Barba, Mme M. Poznanovič-Jezersek, Mme E. Vermeire
▶ CU	Mme M. Hadley
▶ FR	Mme K. M. Eckerstorfer, Mme A.-D. Petrache
▶ KA	Mme H. Coelho
▶ Lux I	M. K. Leszczynski, M. L. Louys, M. M. Wolff
▶ Lux II	M. G. Mifsud, Mme K. Nilsson
▶ MO	Mme O. Drápalová, Mme J. Handzelová
▶ MU	Mme Z. Nyíró, M. L. Louys, M. M. Wolff
▶ VA	Mme Z. Sofronieva, M. D. Willé
▶ HE	M. A. Coenen
▶ HK	Mme M. Kalogridou
▶ MA	Mme O. Arkle
▶ PA	Mme V. Valiūškeviciene
▶ RM	M. S. Walz
▶ ST	Mme L. Ó Toole
▶ Accompagnateur du Président	M. L. Damkjaer

1.4. Structure des épreuves

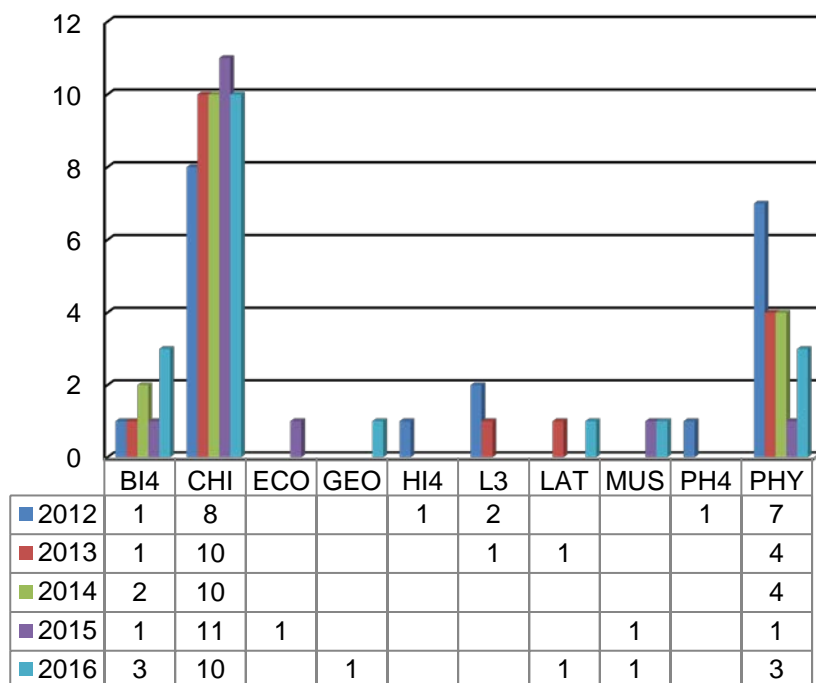
Tous les candidats ont passé 5 épreuves écrites et 3 épreuves orales. Les épreuves ont été organisées dans les matières suivantes :

5 épreuves écrites	LI – cours de base <u>ou</u> d'approfondissement
	LII – cours de base <u>ou</u> d'approfondissement
	Mathématiques – cours de 3 périodes ou de 5 périodes
	Deux options de 4 périodes
3 épreuves orales	LI – cours de base <u>ou</u> d'approfondissement
	LII – cours de base <u>ou</u> d'approfondissement ou Histoire 2 p. ou 4 p. (si pas choisi comme épreuve écrite) ou Géographie 2 p. ou 4 p. (si pas choisi comme épreuve écrite)
	1 matière choisie par l'élève parmi les matières obligatoires de 2 périodes et les options de 4 périodes
	ou Mathématiques Approfondissement (obligatoire pour les étudiants qui ont choisi ce cours).

1.5. Organisation des épreuves écrites supplémentaires

L'article 13 du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen prévoit que les candidats peuvent être autorisés à passer une épreuve écrite supplémentaire portant sur une matière à option et fixe les conditions dans lesquelles cela peut se faire.

Épreuves écrites supplémentaires



21 demandes ont été introduites cette année, dont 19 ont été acceptées. 3 candidats ont finalement retiré leur demande, ce qui fait que 16 épreuves écrites supplémentaires seulement ont été présentées en vertu de l'article 13.

1.6. Nombre d'étudiants inscrits à la session 2016 du Baccalauréat

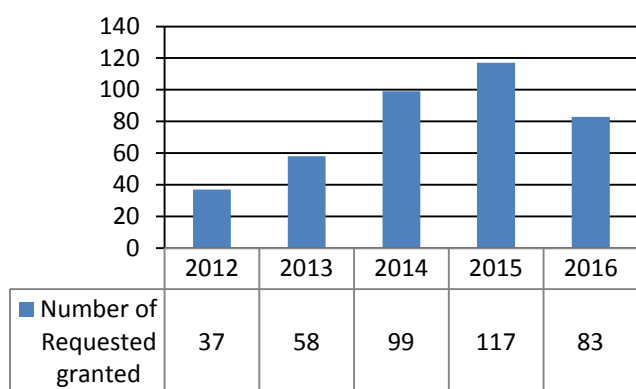
On verra le nombre de candidats qui se sont inscrits à la session 2016 du Baccalauréat, classés par école et par section linguistique, au tableau suivant :

Section ling.	*HE	*HK	*MA	*PA	*RM	*ST	AL	BE	BR I	BR II	BR III	CU	FR	KA	LU I	LU II	MO	MU	VA	Total
DA									10							20				30
DE					29	19	10		24	25	38	10	22	32	23	15	6	77	22	352
EL		5									41					12				58
EN	1		22	6	25	19	22	14	59	39	38	22	24	30	38	18	14	28	35	454
ES							28		23		41				19					111
FI	3									23					15					41
FR	5			3		24	12	11	99	68	69	14	15	10	26	33	17	25	16	447
HU									15											15
IT				18					23	25			22			25		21	45	179
NL								20		18	20				20		20	4	9	111
PL									12						6					18
PT										29					18					47
SV										9					19					28
Total	9	5	22	28	54	62	72	45	265	236	247	46	83	72	184	123	57	155	127	1891

6 candidats ont renoncé à la session d'examens dans le courant de l'année scolaire, portant à 1885 le nombre total de participants :

École	*HE	*HK	*MA	*PA	*RM	*ST	AL	BE	BR I	BR II	BR III	CU	FR	KA	LU I	LU II	MO	MU	VA	Total
Total	9	5	22	27	54	62	72	45	265	236	246	46	83	72	182	123	57	152	127	1885

1.7. Candidats présentant des besoins éducatifs spécifiques



L'article 15 et l'Annexe IX du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen permettent aux candidats présentant des besoins éducatifs spécifiques de demander des dispositions particulières pour le passage des épreuves.

Des dispositions appropriées ont été prises pour 83 élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques.

10 demandes sur 83 n'ont pas été introduites en suivant la procédure habituelle en raison de circonstances exceptionnelles et ont été approuvées par le Conseil d'inspection secondaire lors de sa réunion de juin.

Voici les dispositions particulières qui ont été le plus couramment accordées cette année :

- 10 minutes de temps supplémentaire par heure d'examen ;
- 10 minutes de temps supplémentaire pour la préparation des examens oraux ;
- l'utilisation d'un ordinateur avec ou sans correcteur orthographique ;
- la présence d'un lecteur et la présence d'un scribe.

1.8. Plaintes et recours

L'épreuve écrite de Biologie de 2016 a fait l'objet d'un bon nombre de plaintes qui ont été envoyées soit directement au Bureau du Secrétaire général soit par l'intermédiaire des Directeurs des Écoles ou d'INTERPARENTS. La plupart de ces plaintes portaient sur le niveau de difficulté de l'épreuve en général, sur les types de questions posées ou sur la pertinence des questions par rapport au programme.

Un grand nombre de ces plaintes ont également été publiées sur les réseaux sociaux, ce qui a contribué à alimenter la controverse. L'association INTERPARENTS s'est rendue très utile en rassemblant les différentes plaintes et en procédant à leur classification. Toutes ces plaintes ont été transmises à l'inspecteur responsable de la matière afin qu'il les examine.

L'inspecteur a transmis aux correcteurs des instructions de notation supplémentaires. La distribution des notes se situant dans les limites de la normalité, il n'a cependant pas été jugé utile de les modérer.

Le sujet d'examen et d'autres documents pertinents ont été envoyés à un expert externe proposé par le Président du Jury du Baccalauréat européen en vue de l'analyse et de l'évaluation de l'épreuve. Cet expert a rédigé un rapport selon lequel le sujet était adapté à ses fins. L'inspecteur a lui aussi rédigé un rapport très détaillé dans lequel il répondait à toutes les plaintes. Ce rapport a été envoyé aux Écoles et à INTERPARENTS par souci de transparence.

En tout, un seul recours a été introduit concernant l'épreuve de Biologie.

Conformément à l'article 12 du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen, un recours administratif peut être introduit auprès du Président du Jury du Baccalauréat. Un recours ne peut porter que sur un vice de forme.

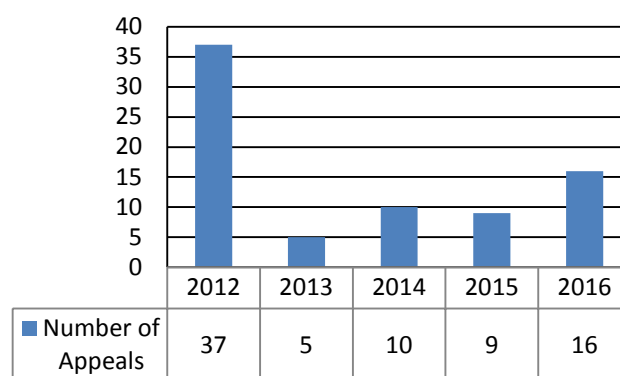
L'article 12.2. de ce même Règlement d'application stipule que : « *Une plainte ou un recours ne peut porter que sur un vice de forme. Il y a vice de forme quand les dispositions concernant le Baccalauréat européen adoptées par le Conseil supérieur et le Conseil d'inspection secondaire ne sont pas respectées.* »

Le graphique de droite indique le nombre de recours introduits au cours des cinq dernières années.¹

1 élève SEN qui avait échoué a introduit un recours administratif puis un recours contentieux. Il a obtenu l'autorisation de repasser l'épreuve, mais il a malheureusement à nouveau échoué.

En l'absence de vice de forme, les recours administratifs sont rejetés.

Nombre de recours



¹ À l'issue du Baccalauréat européen 2012, un recours collectif a été introduit contre les résultats de l'épreuve écrite de Chimie. Quelques-unes des personnes qui ont signé ce recours collectif ont également introduit un recours individuel. Le nombre total de recours comprend donc tous ces recours ainsi que ceux qui n'étaient pas liés à l'épreuve de Chimie.

- **Recours administratifs**

Des 1885 candidats qui ont participé à la session d'examens 2016, 16 ont introduit un recours administratif.

6 recours ont été acceptés. Tous reposaient sur un vice de forme. Dans tous les cas, le vice de forme consistait en l'absence de commentaire justificatif de la part du premier correcteur, du second correcteur ou des deux, pour certaines notes octroyées. Il a alors été proposé aux élèves concernés de repasser l'épreuve.

1 des recours administratifs acceptés s'est également transformé ensuite en un recours contentieux, mais il a été retiré par la suite.

10 recours administratifs ont été rejetés, parmi lesquels 4 se sont transformés en recours contentieux.

- **Recours contentieux**

Les décisions administratives prises quant aux recours mentionnés à l'article 12 peuvent faire l'objet d'un recours contentieux. Les recours contentieux peuvent être introduits devant la Chambre de recours par le candidat lui-même ou par ses représentants légaux s'il est mineur.

Cinq recours contentieux ont été introduits devant la Chambre de recours lors de la session 2016 du Baccalauréat.

Un recours a été retiré, deux sont encore en suspens et deux ont été rejetés par la Chambre de recours.

2. Analyse des résultats du Baccalauréat 2016

2.1. Participation aux examens par école et par section linguistique

Des 1891 élèves inscrits au Baccalauréat au début de l'année scolaire 2015-2016, 1885 ont effectivement participé aux examens, 6 élèves ayant abandonné leurs études en cours d'année ou pendant la session du Baccalauréat.

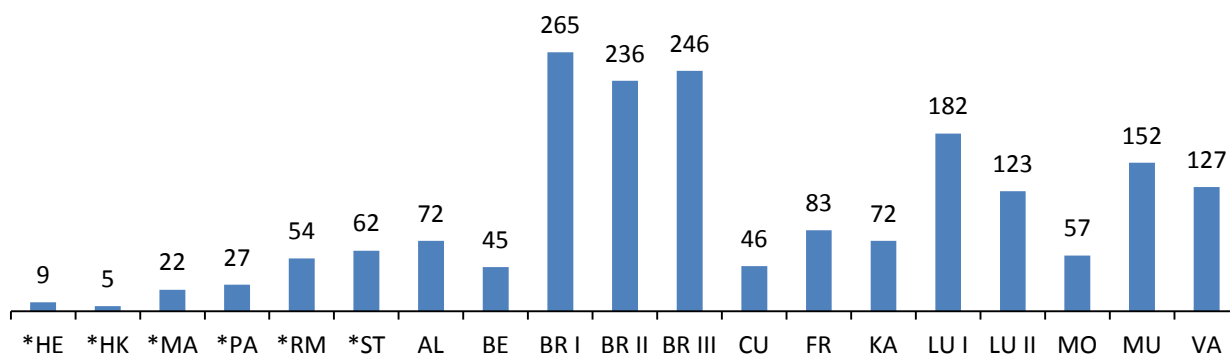
Pendant les examens, 8 candidats se sont partiellement absentés pour des raisons médicales et 11 en raison de leur participation à des examens nationaux, à savoir la Selectividad espagnole. 21 épreuves de remplacement ont été organisées en juin 2016.

3 candidats ont été autorisés à participer à une session extraordinaire en septembre 2016, et 10 épreuves de remplacement ont été organisées à cet effet.

7 épreuves écrites ont été organisées pour les cas de recours acceptés.

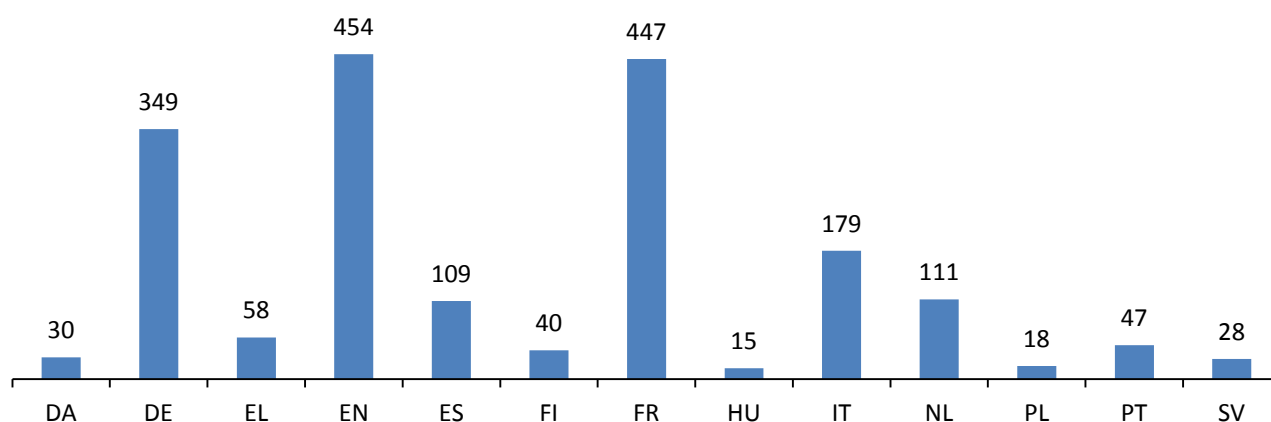
Le plus grand nombre de candidats au Baccalauréat pour une même école provenait de l'École européenne de Bruxelles I (265).

Nombre de candidats par école



Le plus grand nombre de candidats au Baccalauréat pour une même section linguistique se retrouve dans la section de langue anglaise, avec 454 candidats, suivie de près par les 447 candidats de la section française et les 349 candidats de la section allemande.

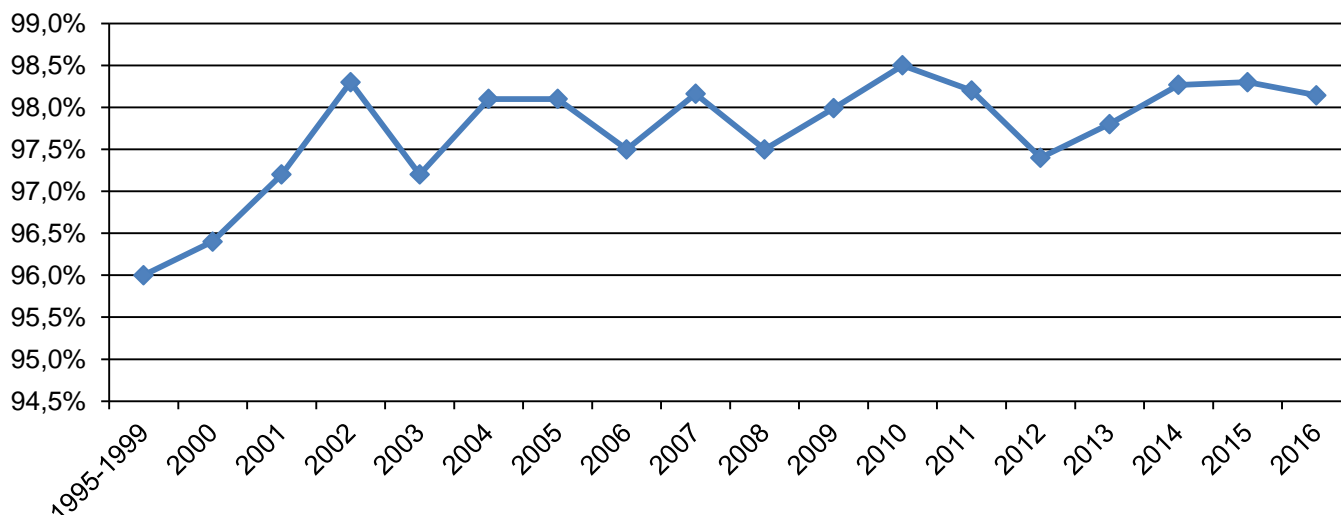
Nombre de candidats par section linguistique



2.2. Taux de réussite

École	Candidats	Diplômés	Taux de réussite
*HE	9	8	88,9 %
*HK	5	5	100,0 %
*MA	22	22	100,0 %
*PA	27	27	100,0 %
*RM	54	53	98,1 %
*ST	62	61	98,4 %
AL	72	72	100,0 %
BE	45	45	100,0 %
BR I	265	256	96,6 %
BR II	236	226	95,8 %
BR III	246	242	98,4 %
CU	46	46	100,0 %
FR	83	83	100,0 %
KA	72	71	98,6 %
LU I	182	179	98,4 %
LU II	123	123	100,0 %
MO	57	57	100,0 %
MU	152	147	96,7 %
VA	127	127	100,0 %
Total	1885	1850	98,1 %

Taux de réussite



La comparaison des taux de réussite au cours des 20 dernières années montre que la situation du Baccalauréat européen reste stable.

Le tableau suivant indique le taux de réussite dans les différentes sections linguistiques. Cette année, le taux de réussite par section linguistique variait entre 93,6 % et 100 %. Les résultats ne sont pas toujours statistiquement comparables vu le petit nombre de bacheliers dans certaines sections.

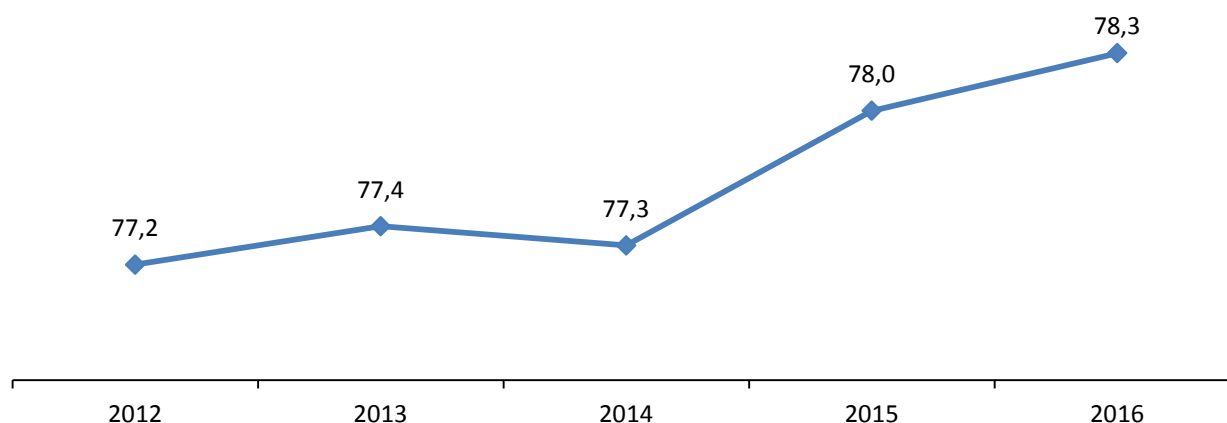
Taux de réussite par section linguistique

Section ling.	Diplômés	Candidats	Taux de réussite
DA	29	30	96,7 %
DE	343	349	98,3 %
EL	57	58	98,3 %
EN	446	454	98,2 %
ES	105	109	96,3 %
FI	40	40	100,0 %
FR	439	447	98,2 %
HU	15	15	100,0 %
IT	178	179	99,4 %
NL	109	111	98,2 %
PL	17	18	94,4 %
PT	44	47	93,6 %
SV	28	28	100,0 %
Total	1850	1885	98,1 %

2.3. Moyennes finales

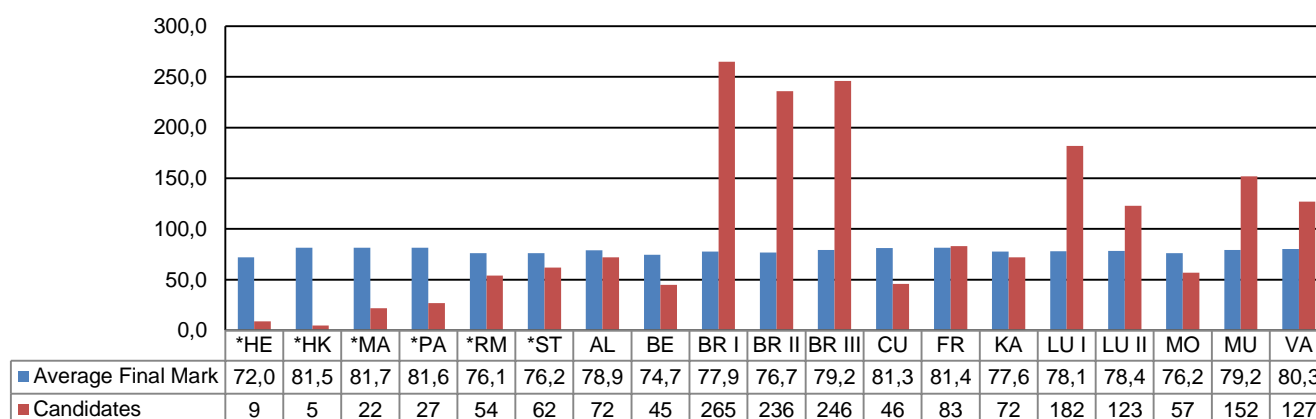
Pour tous les candidats qui ont participé à la session 2016 du Baccalauréat, la note finale moyenne s'élevait à 78,3. La comparaison des notes finales montre une légère augmentation de cette moyenne au cours des cinq dernières années.

Moyenne globale des cinq dernières années



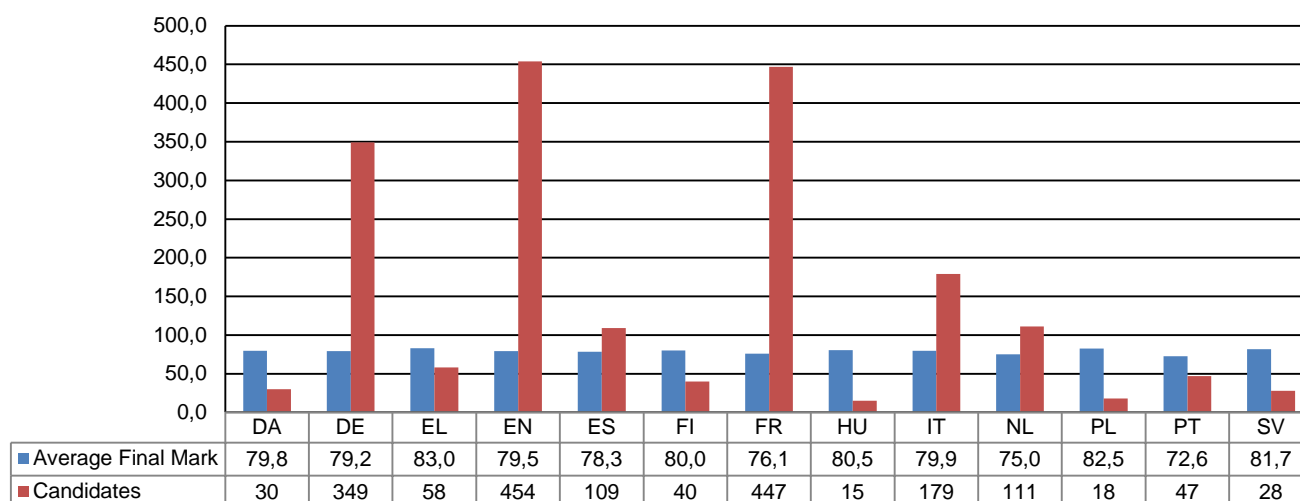
Cette année, la note finale moyenne était comprise entre 72,0 et 81,7 selon les écoles :

Note finale moyenne par école

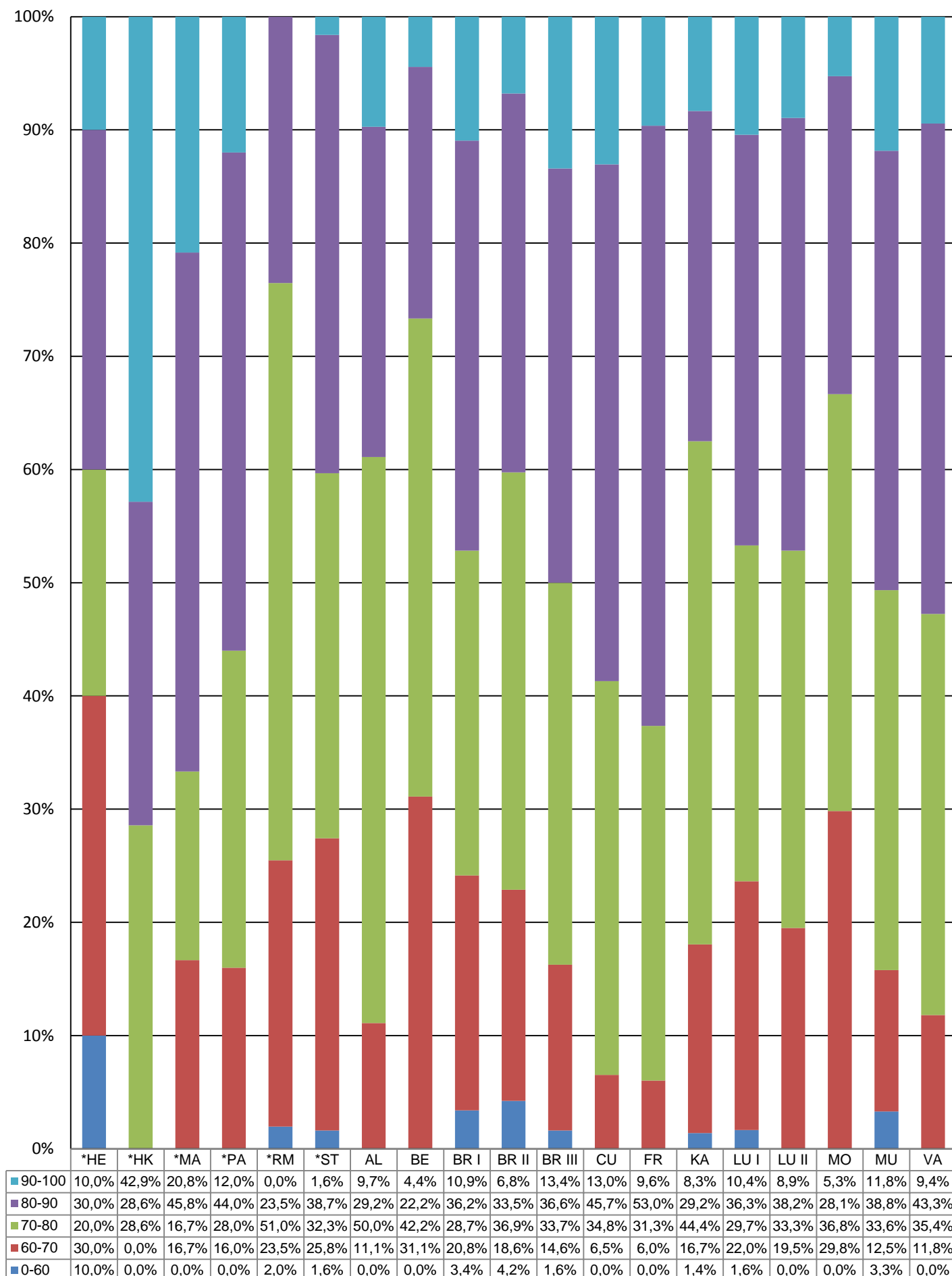


Selon les sections linguistiques, la note finale moyenne était comprise entre 72,6 et 83,0. Le faible nombre de candidats dans certaines sections ne permet pas de considérer la moyenne obtenue comme statistiquement significative.

Note finale moyenne par section linguistique

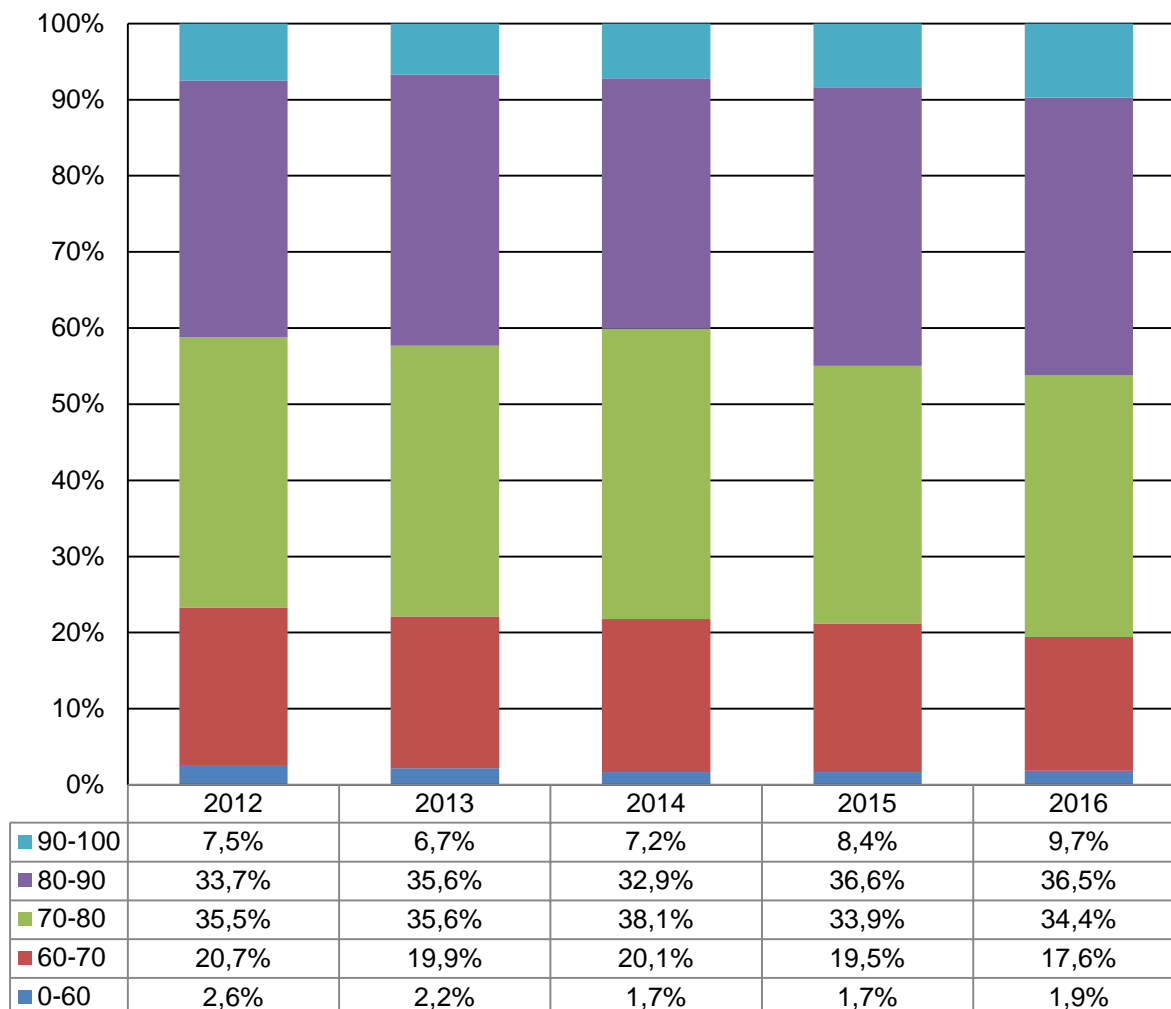


Le graphique suivant indique la distribution des notes finales dans les différentes écoles :



2.4. Distribution des résultats finaux des cinq dernières années

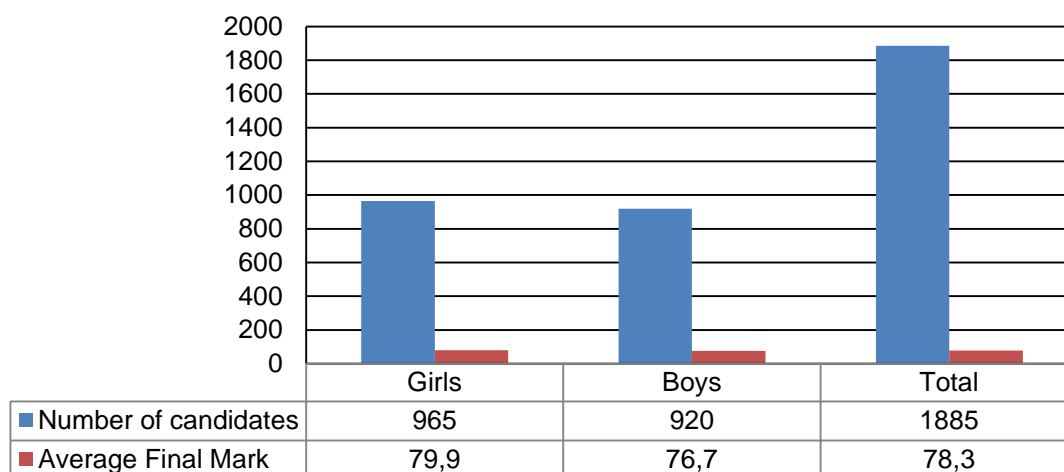
L'aperçu des résultats de ces cinq dernières années montre une tendance progressive, bien que modérée, à l'amélioration des résultats globaux.



2.5. Différences entre les genres

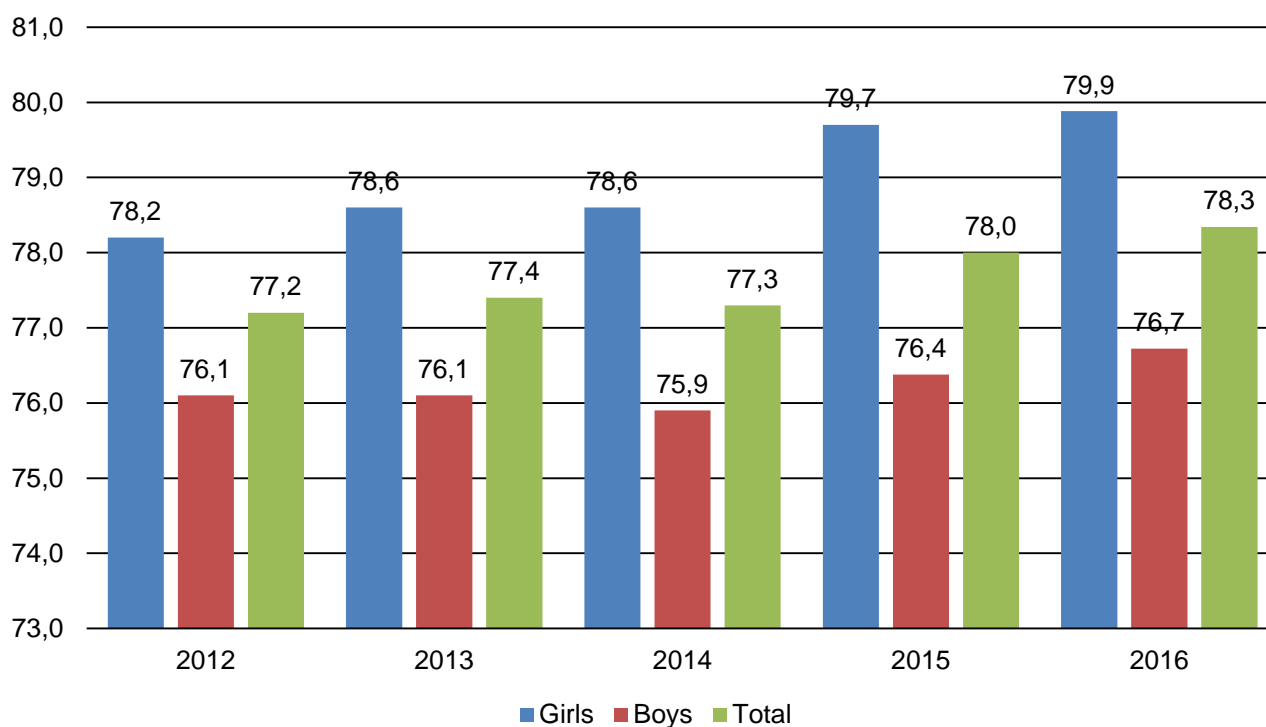
Comme on peut le constater sur ce graphique, les candidates obtiennent une note finale supérieure à celle de leurs homologues masculins.

Note finale moyenne par genre

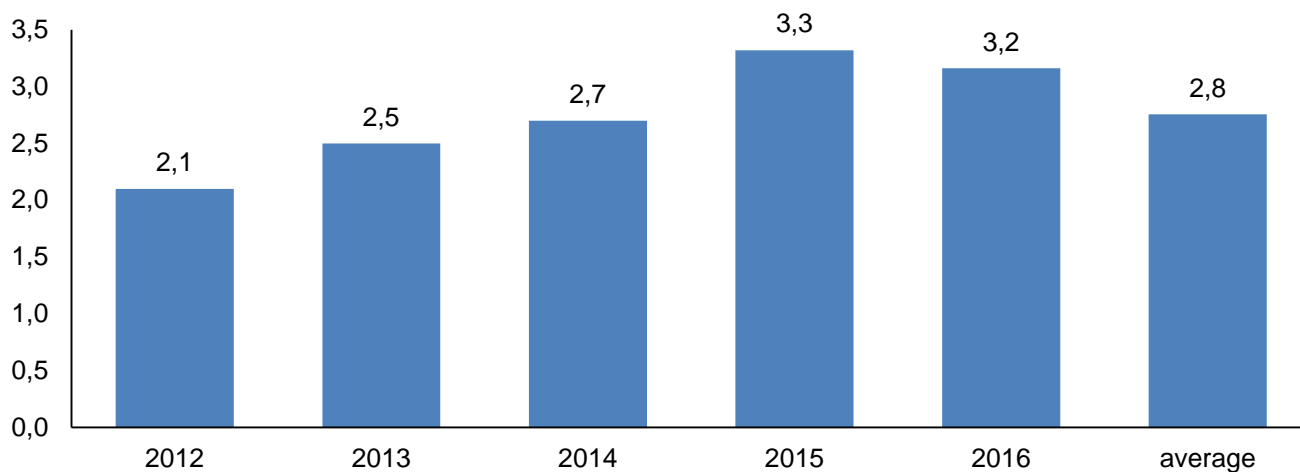


Il s'agit d'une tendance générale au cours de ces cinq dernières années.

Note finale moyenne par genre, 2012-2016



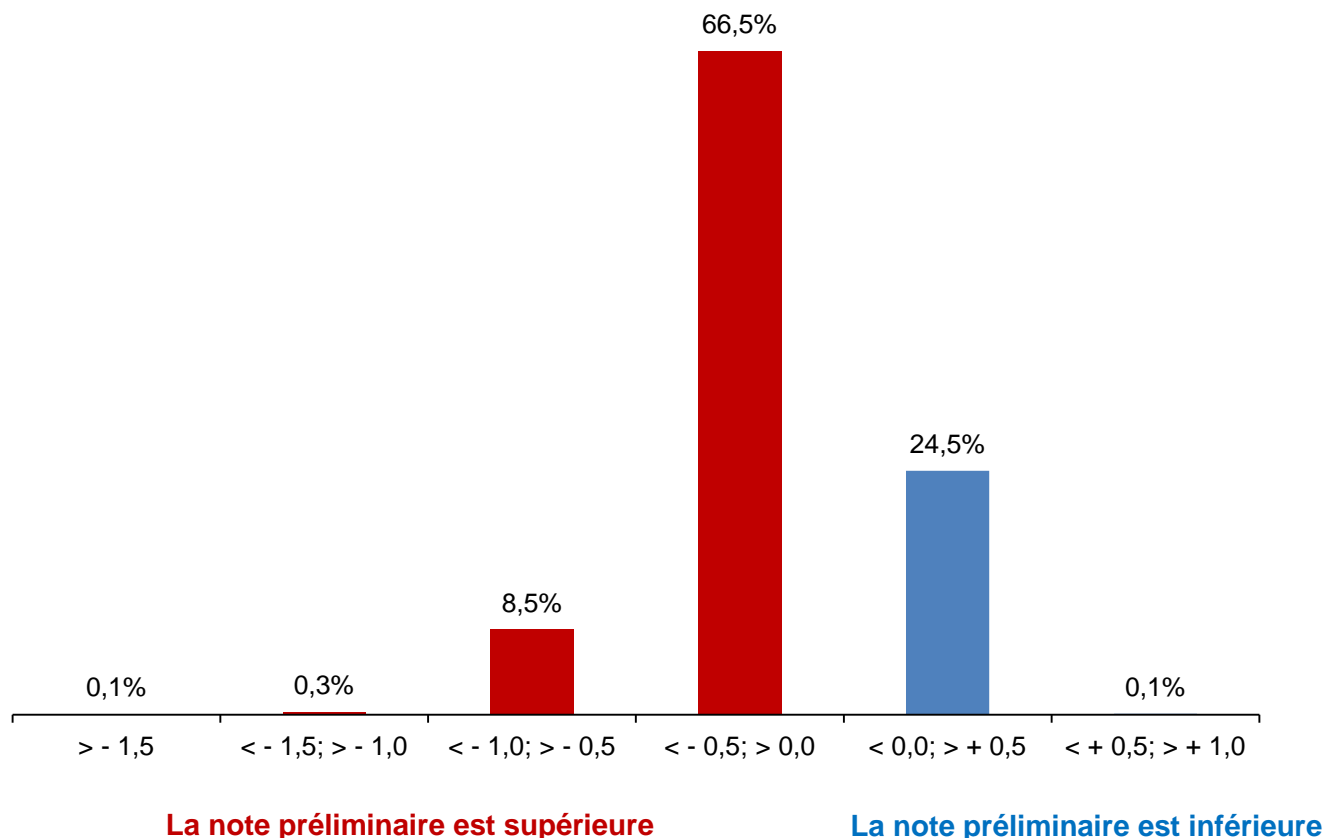
Différence entre les notes finales moyennes selon le genre, 2012-2016



2.6. La note préliminaire et la note finale

Le graphique ci-dessous montre les différences entre la note finale et la note préliminaire pour tous les élèves qui ont passé le Baccalauréat. Une différence négative signifie que la note préliminaire est supérieure à la note finale, et vice-versa.

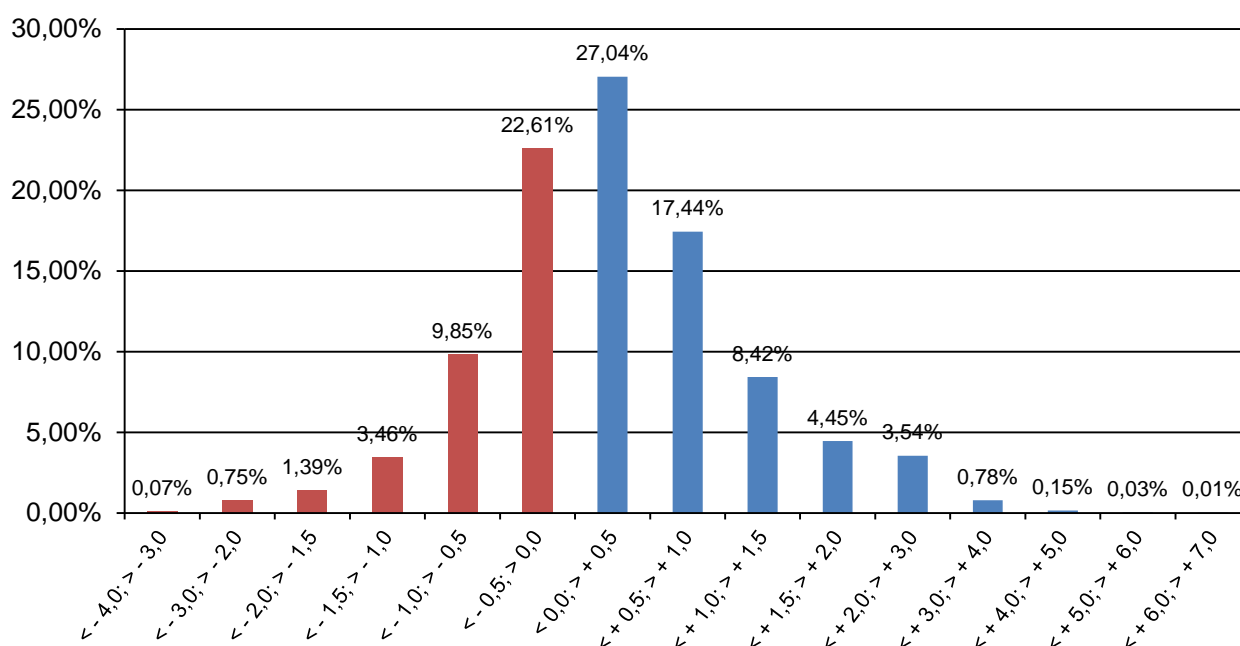
Différence entre la note préliminaire et la note finale (par plages)



75,5 % des candidats ont obtenu une note préliminaire supérieure à leur note finale. Néanmoins, dans 66,5 % de ces cas, la différence n'était pas supérieure à 0,5. Dans 91 % des cas, l'écart entre la note préliminaire et la note finale du candidat est de +/-0,5.

2.7. Différence entre la note préliminaire et la première correction

Différence entre la note préliminaire et la première correction



L'enseignant a accordé une note plus élevée lors de l'épreuve écrite

L'enseignant a accordé une note préliminaire plus élevée

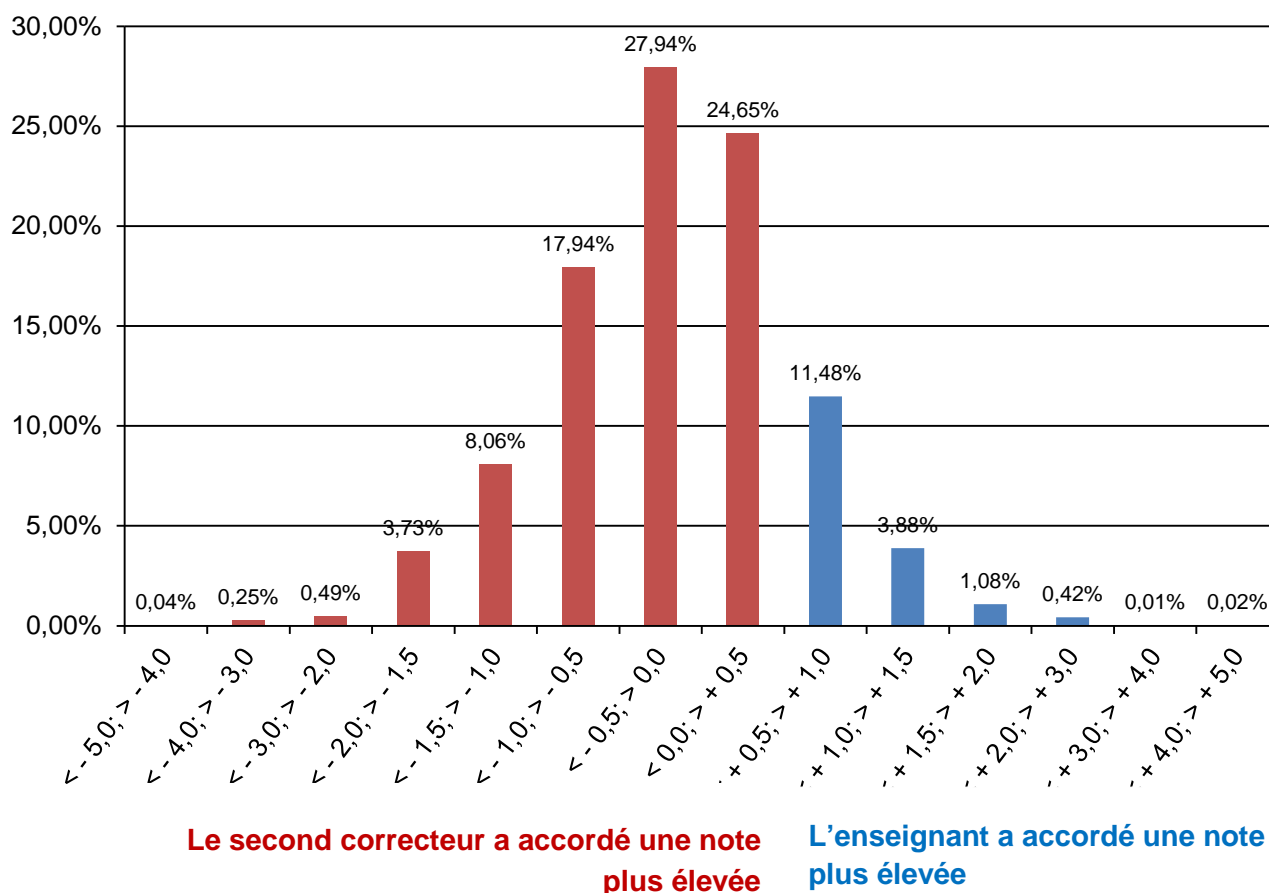
On constate ici que les notes présentent de plus grandes variations. Dans environ 46 % des cas la variation est de +/-0,5, et dans environ 72 % des cas la variation est de +/-1. Lors des épreuves écrites, seuls 35 % des élèves obtiennent de la part de leurs enseignants une note plus élevée que leur note préliminaire.

2.8. Différences entre la première correction et la seconde correction

45,8 % des candidats ont obtenu une note plus élevée de la part de leur premier correcteur, l'enseignant.

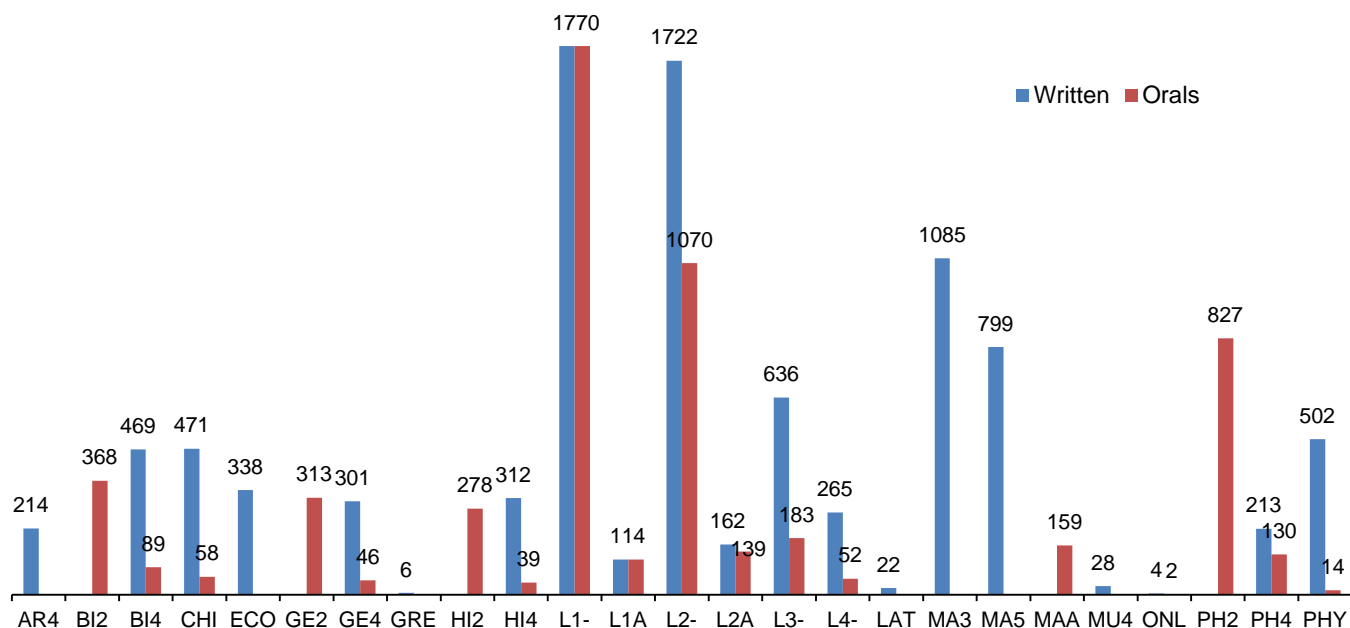
Dans 55,4 % des cas, lors des épreuves écrites, la différence entre la première correction et la seconde était de +/-0,5 point.

Différence entre la première correction et la seconde



2.9. Les choix les plus populaires aux épreuves écrites et orales

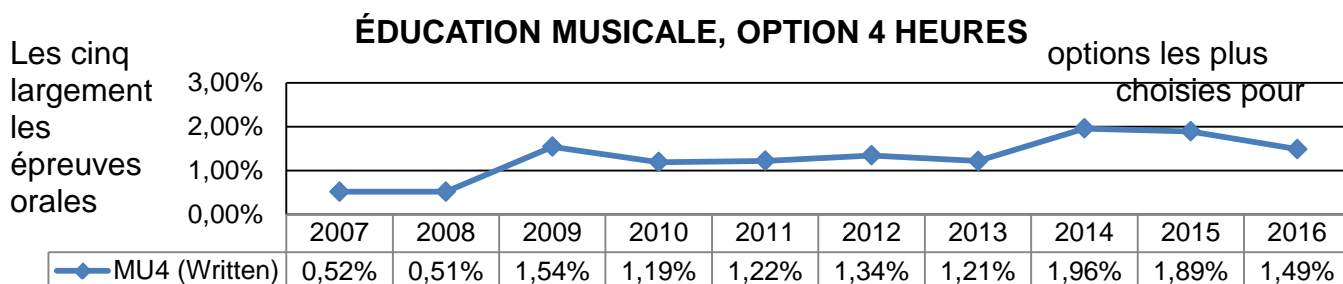
Nombre de candidats par épreuve (écrite ou orale)



Les cinq options les plus choisies pour les épreuves écrites cette année étaient : Langue III (Anglais LIII étant le choix le plus populaire [228 candidats], suivi par Français [138] et Espagnol [123]), Physique, Chimie, Biologie 4 périodes et Économie.

Options des épreuves écrites	Nombre de candidats BAC 2015	Pourcentage de candidats BAC 2015	Nombre de candidats BAC 2016	Pourcentage de candidats BAC 2016
LANGUE III	593	32,96 %	636	33,74 %
BIOLOGIE 4 PÉRIODES	512	28,46 %	469	24,88 %
PHYSIQUE	494	27,46 %	502	26,63 %
CHIMIE	453	25,18 %	471	24,99 %
ÉCONOMIE	283	16,00 %	338	17,93 %

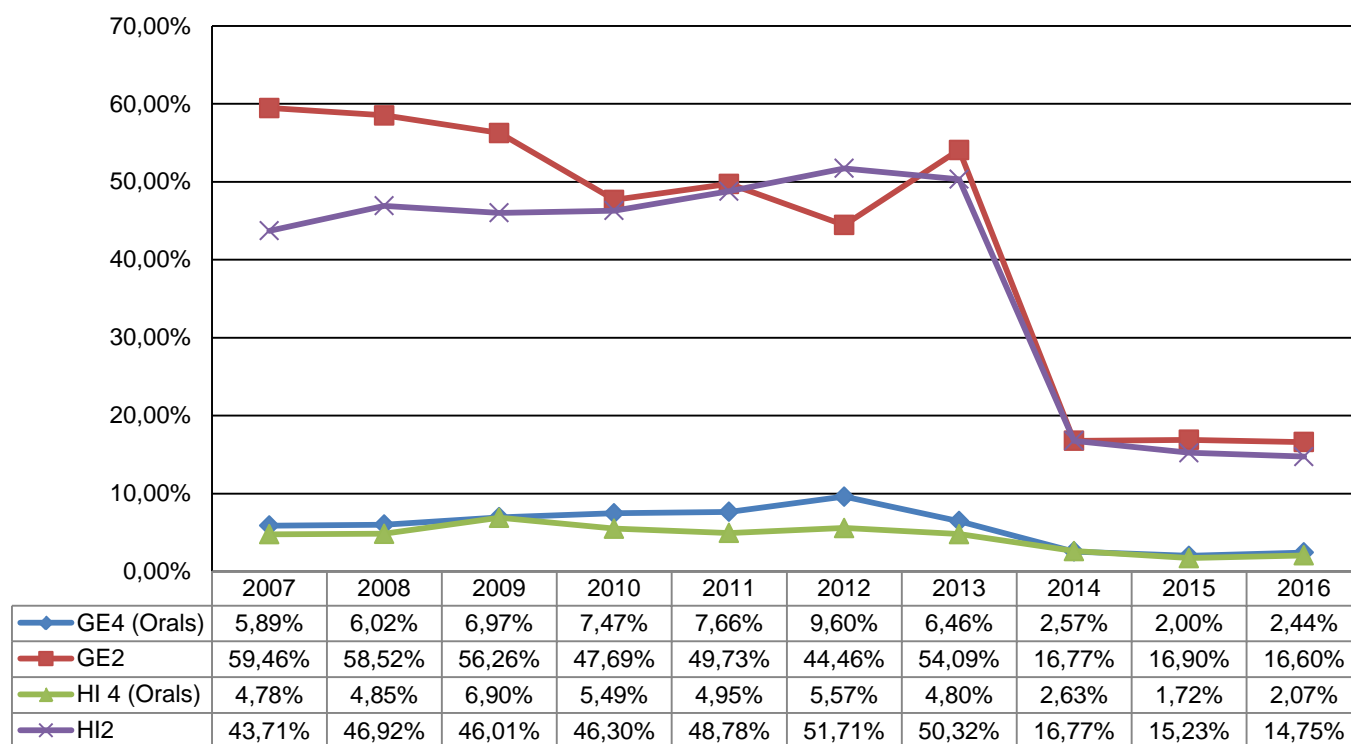
La nombre d'épreuves écrites d'Éducation musicale est en croissance constante, année après année. Le nombre de candidats ayant choisi cette matière a augmenté de 47,4 % entre 2013 (19) et 2016 (28) :



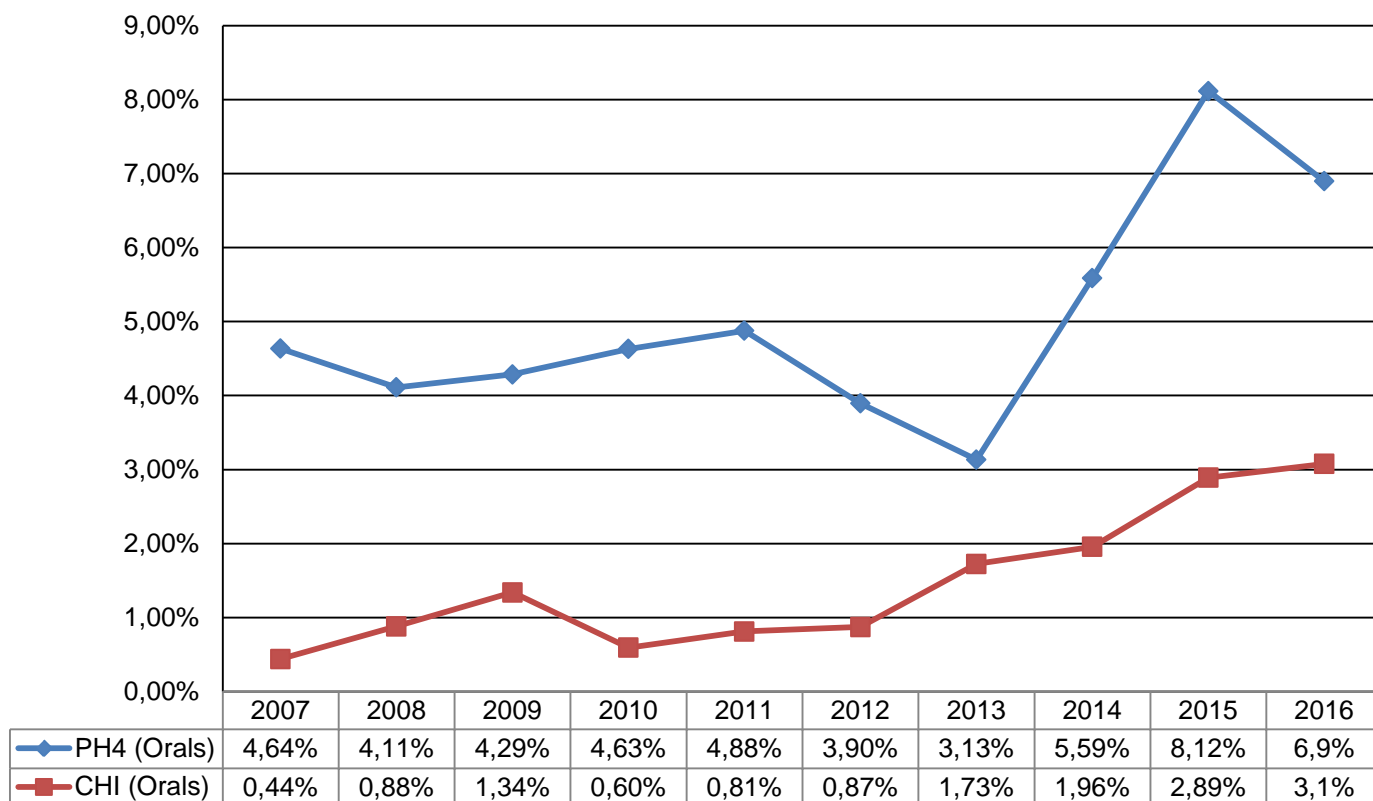
étaient : Langue II (Anglais [738], Français [165] et Allemand [140] étant les choix les plus populaires), Philosophie 2 périodes, Biologie 2 périodes, Géographie 2 périodes et Histoire 2 périodes.

Options des épreuves orales	Nombre de candidats BAC 2015	Pourcentage de candidats BAC 2015	Nombre de candidats BAC 2016	Pourcentage de candidats BAC 2016
LANGUE II	1026	57,03 %	1070	56,76 %
PHILOSOPHIE 2 PÉRIODES	753	41,86 %	827	43,87 %
BIOLOGIE 2 PÉRIODES	754	41,91 %	368	19,52 %
GÉOGRAPHIE 2 PÉRIODES	304	16,90 %	313	16,60 %
HISTOIRE 2 PÉRIODES	274	15,23 %	278	14,75 %

La décision liée à la réforme du Baccalauréat européen de réduire le nombre d'épreuves orales pour passer de 4 à 3 épreuves au cours de l'année 2013-2014 a eu une très forte incidence sur les épreuves orales d'Histoire et de Géographie (options 2 et 4 périodes). Le nombre de candidats qui ont choisi ces épreuves a chuté de plus de 64 % en hi2, 48 % en hi4, 63 % en ge2 et 54 % en ge4.

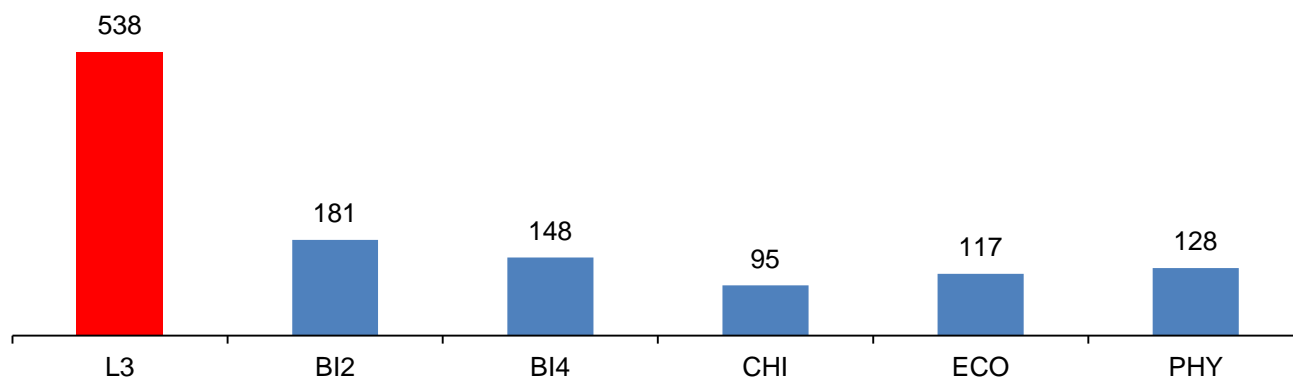


Le nombre de candidats qui ont choisi Philosophie 4 périodes a presque triplé (passant de 49 candidats en 2013 à 130 en 2016), et le nombre d'épreuves orales de Chimie a doublé cette année par rapport à 2013 (passant de 27 à 58).



819 candidats ont passé une épreuve en Langue III, écrite ou orale. Parmi eux, 538 ont combiné cette épreuve avec une épreuve dans une ou plusieurs matières scientifiques. Le graphique suivant illustre la fréquence des combinaisons choisies.

Candidats en Langue III : choix d'une épreuve scientifique écrite et/ou orale

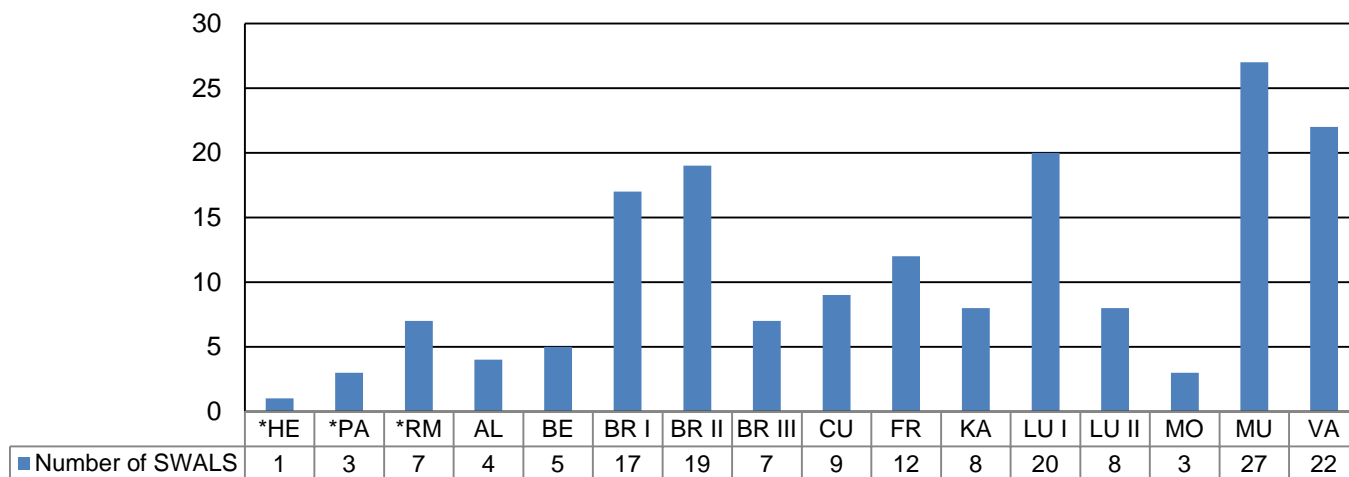


Ce graphique montre que les candidats qui ont choisi une orientation scientifique s'intéressent également à leur langue maternelle et à deux langues étrangères, dans la droite ligne des Compétences clés européennes pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

2.10. Étudiants sans section linguistique (SWALS)

Cette année, 172 candidats SWALS (sans section linguistique) se sont inscrits à la session du Baccalauréat européen.

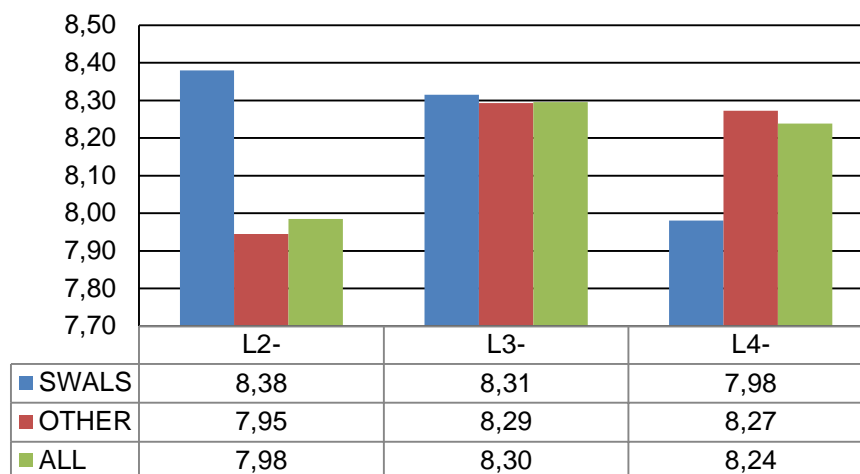
Nombre d'étudiants sans section linguistique (SWALS)



La note finale moyenne obtenue par les candidats SWALS cette année s'élevait à 7,9. Trois candidats SWALS ont échoué (soit un taux d'échec de 1,7 %).

Le graphique suivant illustre leurs performances en Langues II, III et IV. Nous pouvons constater que leur performance en Langue II est supérieure à la moyenne.

Note finale en LII, LIII et LIV



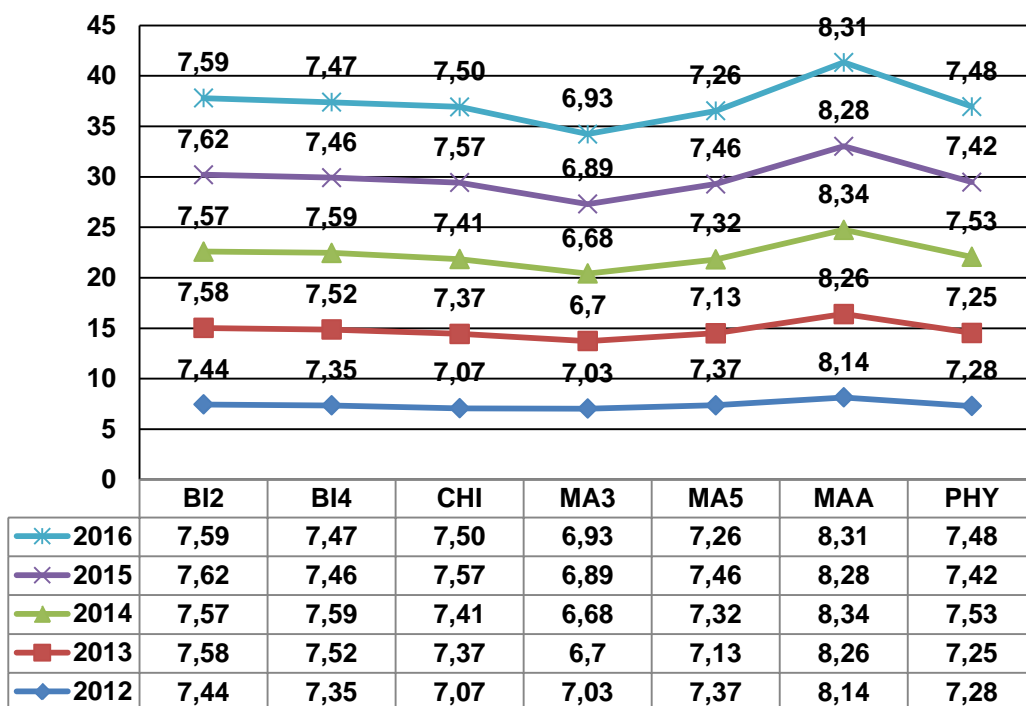
Dans le tableau suivant, nous pouvons comparer les performances des élèves SWALS par matière aux performances des élèves de leur section linguistique. Comme on peut le constater, il n'y a pas d'écart significatif entre leurs notes et celles des autres élèves, même dans les matières enseignées en Langue II (en jaune), pour lesquelles on pourrait s'attendre à ce que les élèves SWALS aient de meilleurs résultats.

Matière	bi4	chi	eco	ge4	hi4	ma3	ma5	maa	ph4	phy
SWALS	7,47	7,45	7,43	7,39	7,57	6,73	7,49	8,65	7,79	7,56
AUTRES	7,47	7,50	7,48	7,57	7,64	6,93	7,26	8,31	8,12	7,48
TOUS	7,47	7,50	7,48	7,55	7,63	6,91	7,27	8,34	8,09	7,49

2.11. Note finale moyenne pour les cours de sciences

L'évolution de la note finale moyenne pour les cours de sciences qui apparaît sur le graphique fait preuve d'une grande stabilité.

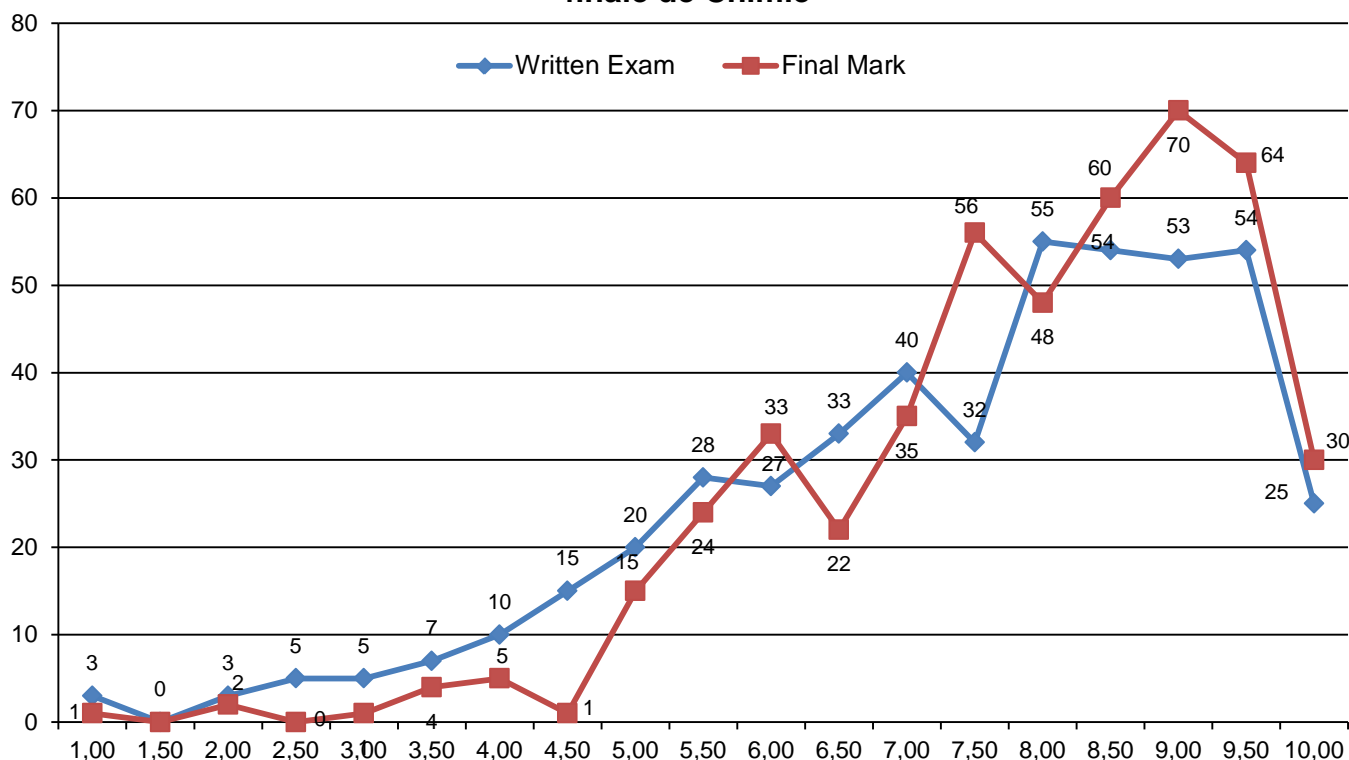
Note finale moyenne pour les cours de sciences



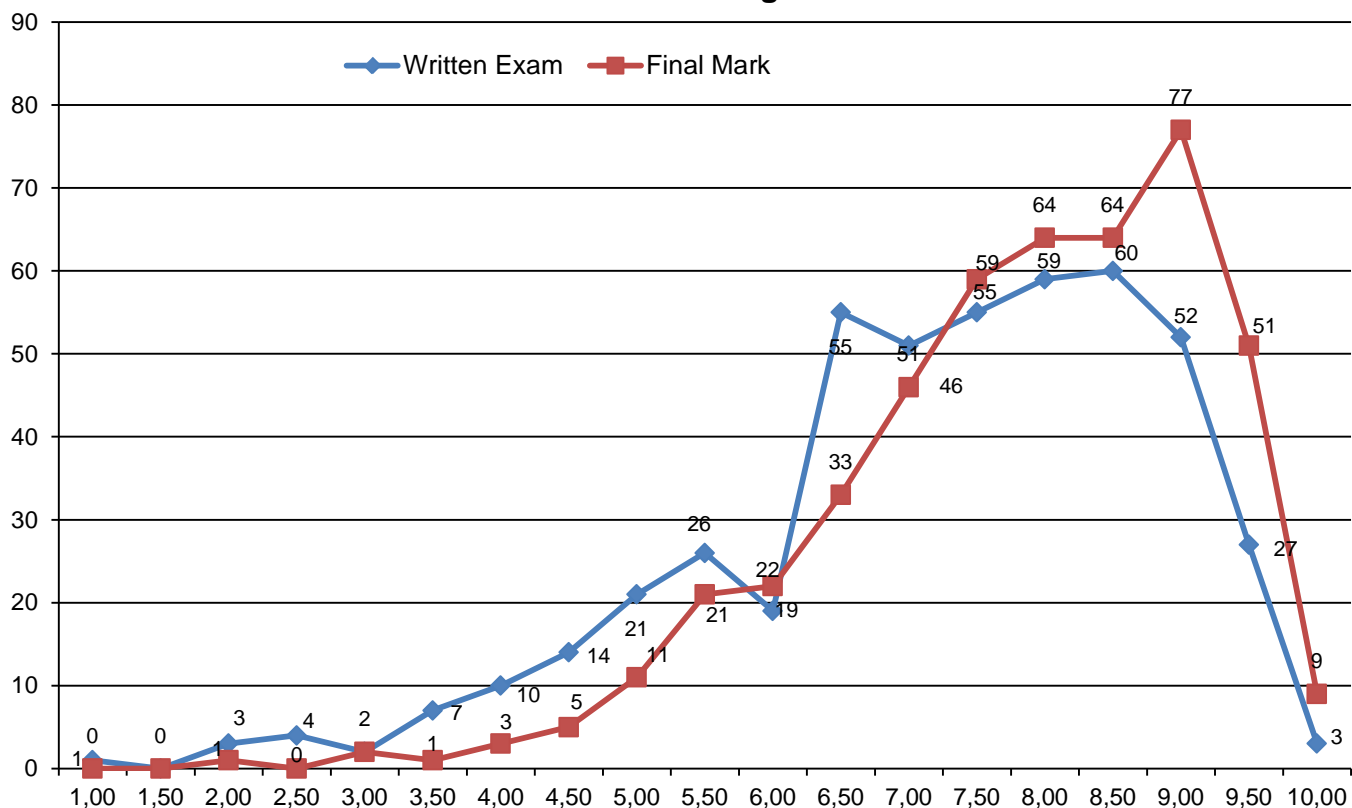
2.12. Analyse des résultats des cours de sciences

Les graphiques ci-dessous montrent que les résultats des épreuves écrites de Chimie, Biologie, Physique, Mathématiques 3 périodes et Mathématiques 5 périodes ne s'écartent pas beaucoup de la note finale. Néanmoins, le nombre d'échecs dans ces matières reste considérable.

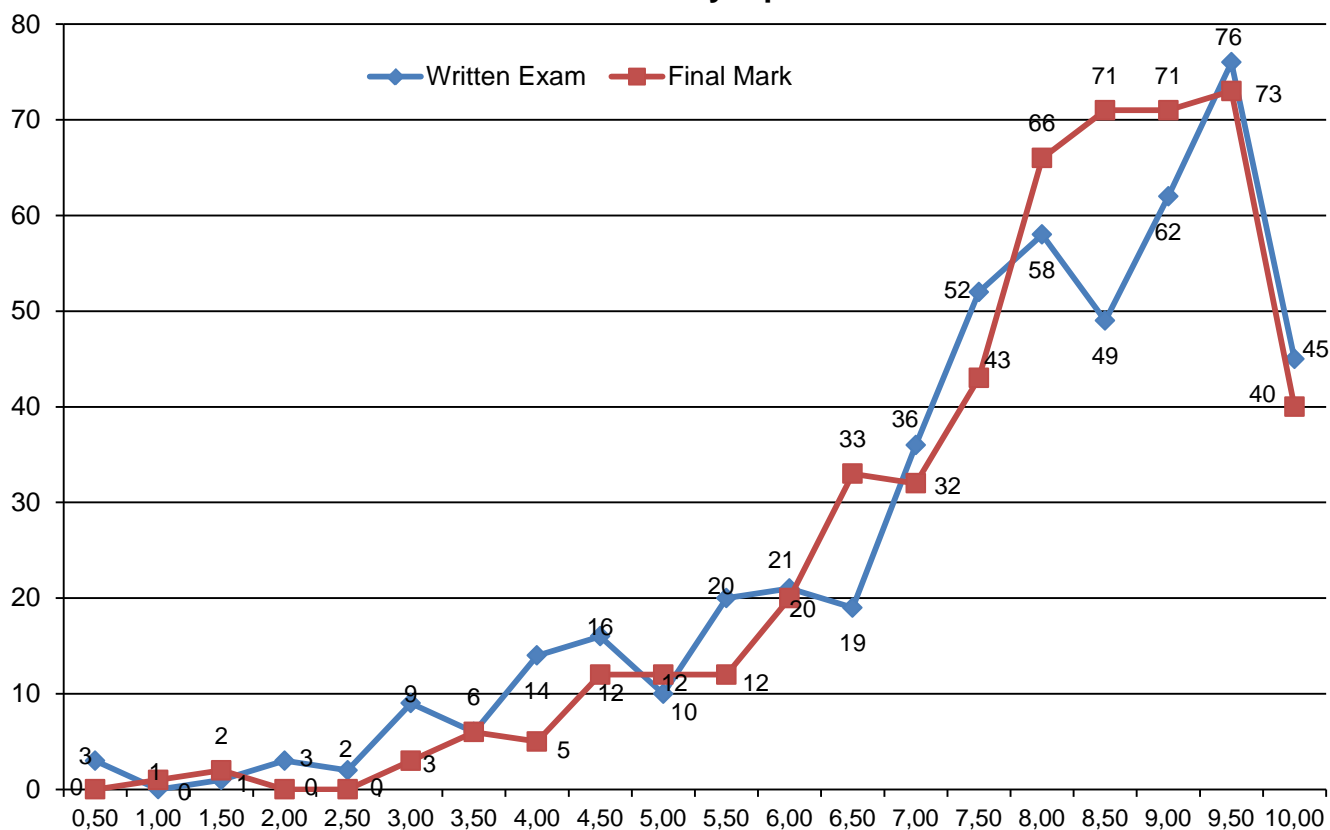
Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Chimie et la note finale de Chimie



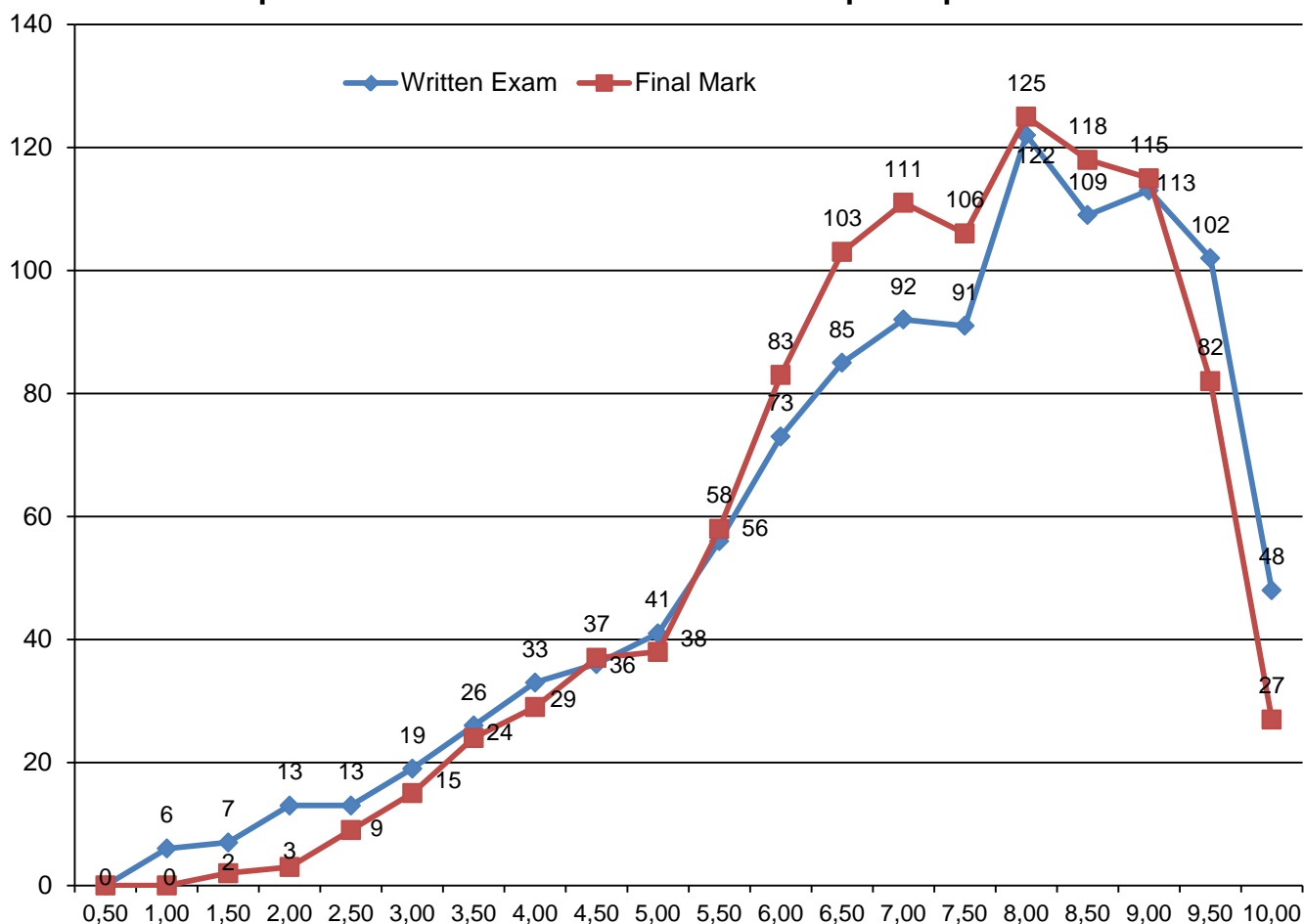
Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Biologie et la note finale de Biologie



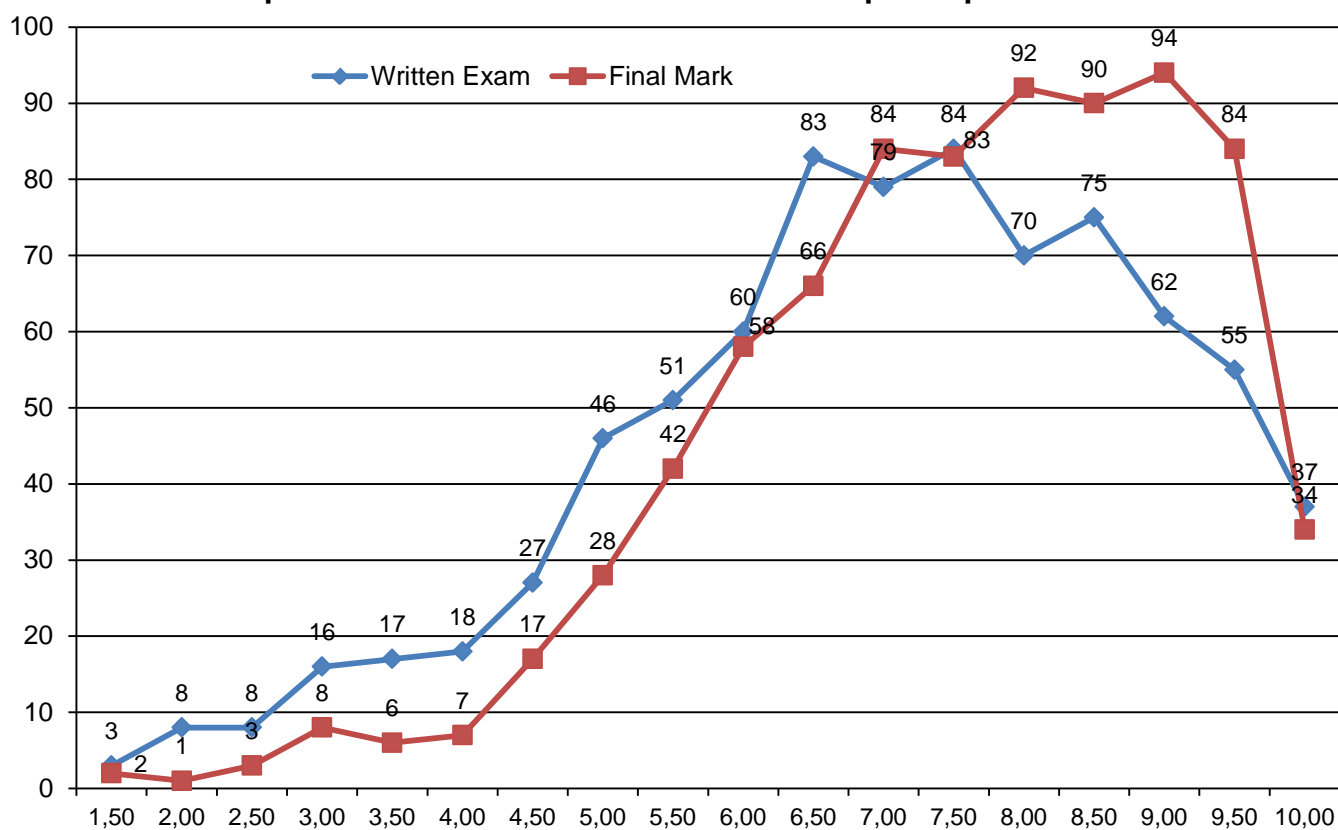
Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Physique et la note finale de Physique



Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Mathématiques 3 périodes et la note finale de Mathématiques 3 périodes



Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Mathématiques 5 périodes et la note finale de Mathématiques 5 périodes

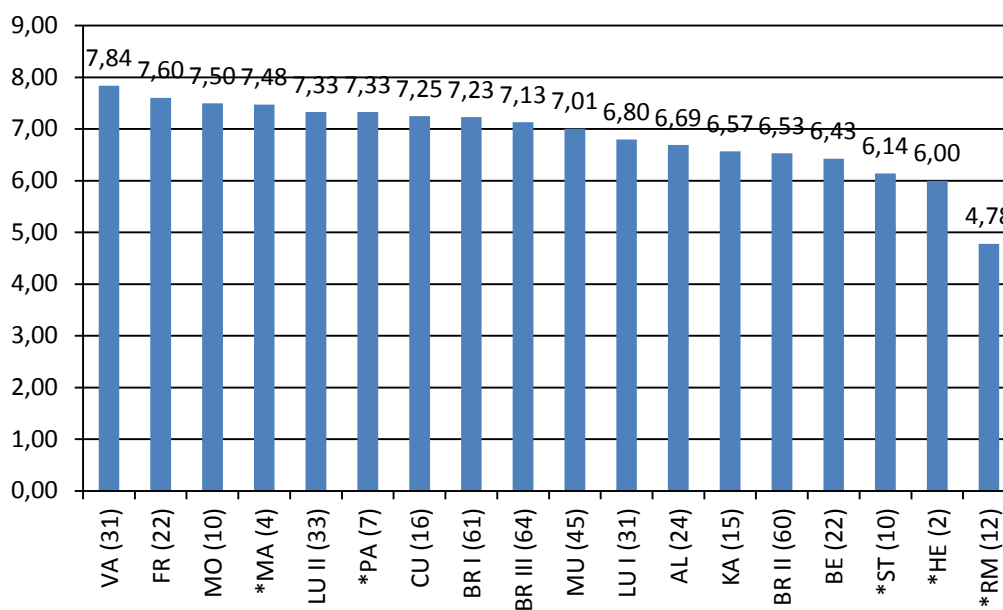


2.13. Note finale moyenne pour les épreuves écrites de sciences au BE

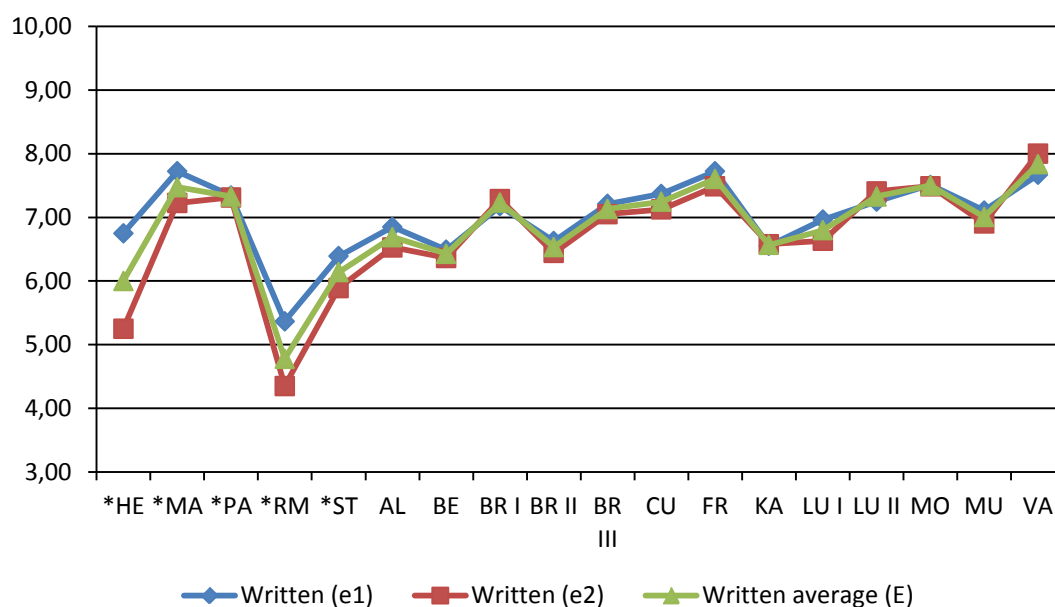
2.13.1 Biologie (Taux de réussite : 77,40 %)

Année scolaire	*HE	*HK	*MA	*PA	*RM	*ST	AL	BE	BR I	BR II	BR III	CU	FR	KA	LU I	LU II	MO	MU	VA	Moy.
2011-2012				6,66			6,93	6,05	7,02	6,64	7,08	8,35	8,13	6,76	6,78		7,21	7,14	7,05	6,94
2012-2013	4,82		8,20	6,58			7,06	6,65	7,59	7,16	7,45	8,20	7,41	6,94	7,14	6,71	6,53	7,24	7,39	7,19
2013-2014	6,25		8,40	7,47		6,67	7,66	6,03	7,41	7,24	7,39	7,41	7,43	7,50	7,17	6,98	7,58	7,48	7,16	7,27
2014-2015	5,58		7,30	6,41		5,99	6,77	6,65	7,50	7,01	7,15	7,40	6,88	7,66	7,08	6,97	6,94	6,69	7,57	7,04
2015-2016	6,00		7,48	7,33	4,78	6,14	6,69	6,43	7,23	6,53	7,13	7,25	7,60	6,57	6,80	7,33	7,50	7,01	7,84	6,97

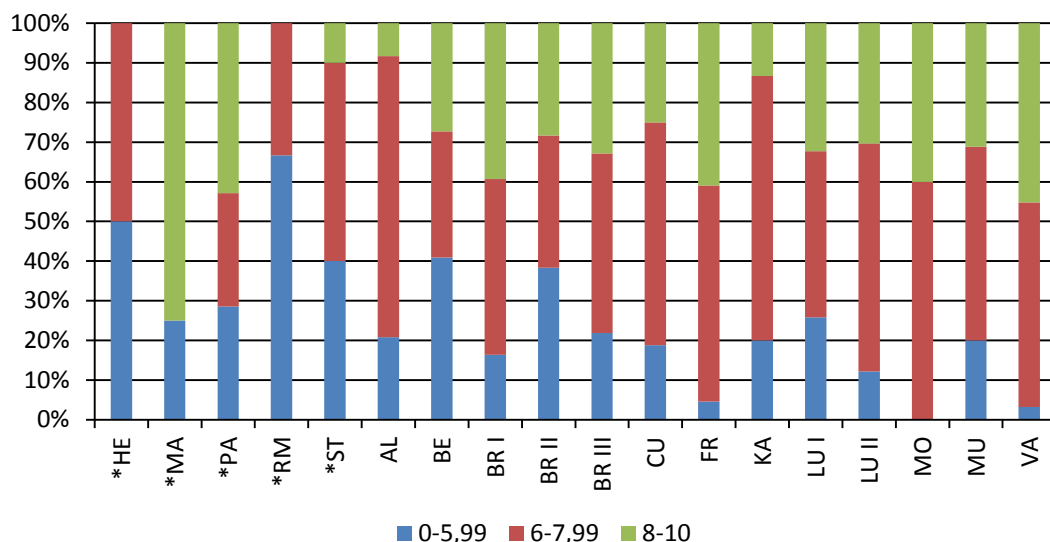
Biologie 2016 : Moyenne par école (6,97)



Biologie – É1 É2 Moy. écrit



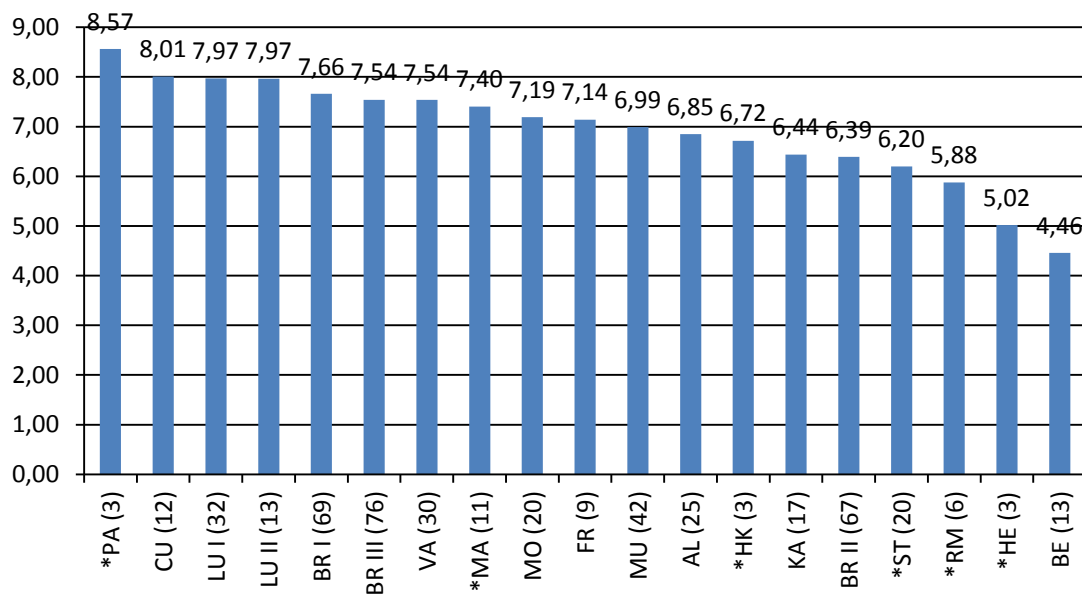
Distribution Biologie



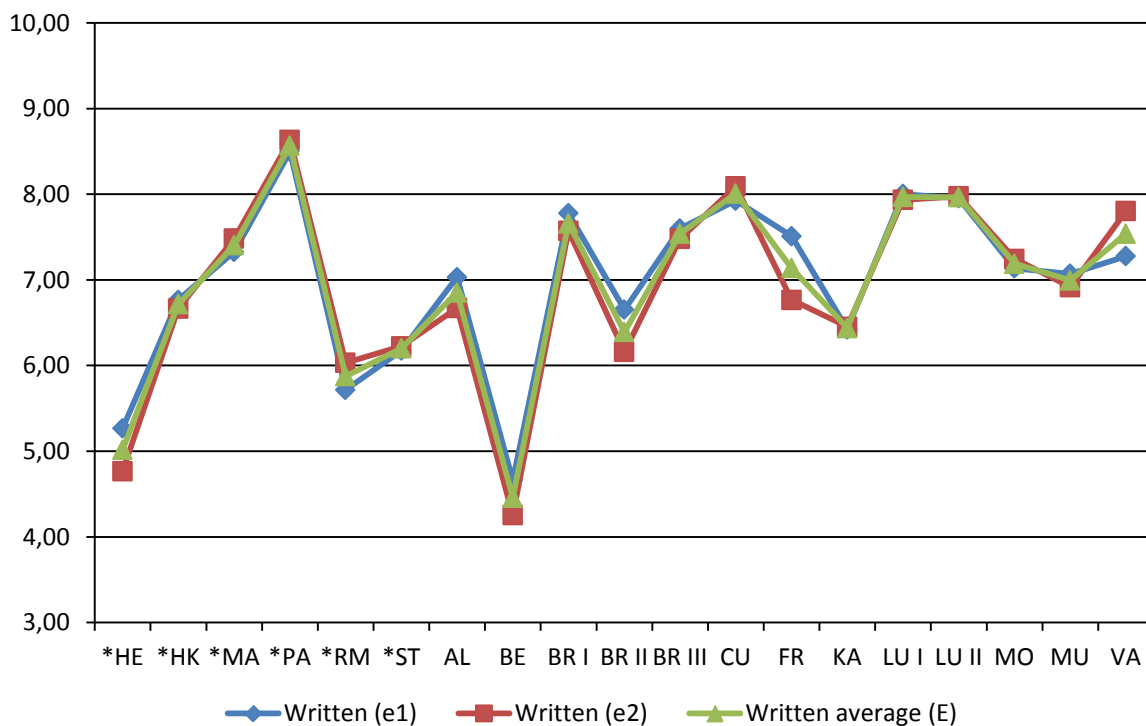
2.13.2 Chimie (Taux de réussite : 74,31 %)

Année scolaire	*HE	*HK	*MA	*PA	*RM	*ST	AL	BE	BR I	BR II	BR III	CU	FR	KA	LU I	LU II	MO	MU	VA	Moy.
2011-2012			4,84			7,18	6,50	6,16	6,62	6,07	6,57	7,21	7,15	6,95	6,39		6,62	6,70		6,50
2012-2013		6,93	8,20			7,14	6,19	6,39	6,97	7,75	7,86	7,77	8,95	8,49	7,45	6,87	7,56	7,65	6,03	7,45
2013-2014		8,08	6,90	7,58		7,46	7,02	5,49	7,27	6,69	7,21	7,40	7,36	6,50	7,12	6,07	6,24	7,44	8,60	6,95
2014-2015	5,35	7,15	7,19	7,28		5,85	6,93	4,54	7,86	6,69	7,04	8,02	7,87	7,39	7,54	7,75	7,41	7,44	7,81	7,24
2015-2016	5,02	6,72	7,40	8,57	5,88	6,20	6,85	4,46	7,66	6,39	7,54	8,01	7,14	6,44	7,97	7,97	7,19	6,99	7,54	7,12

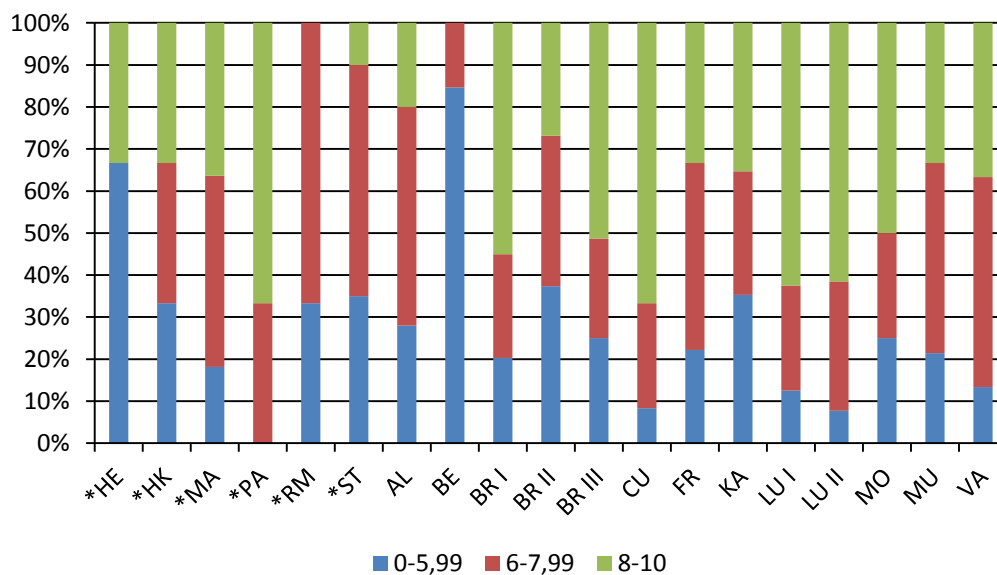
Chimie 2016 : Moyenne per école (7,12)



Chimie É1 É2 Moy. écrit



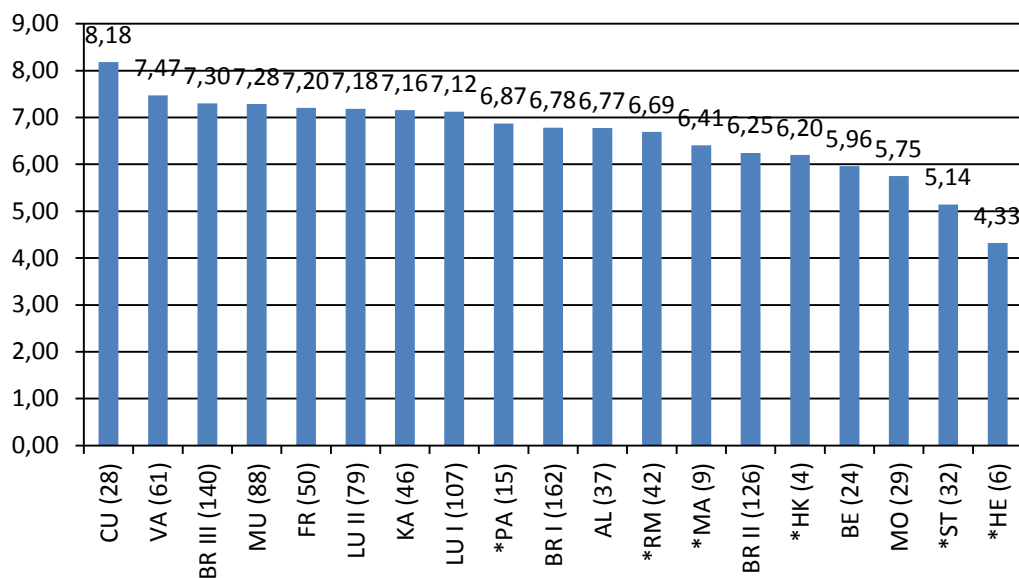
Distribution Chimie



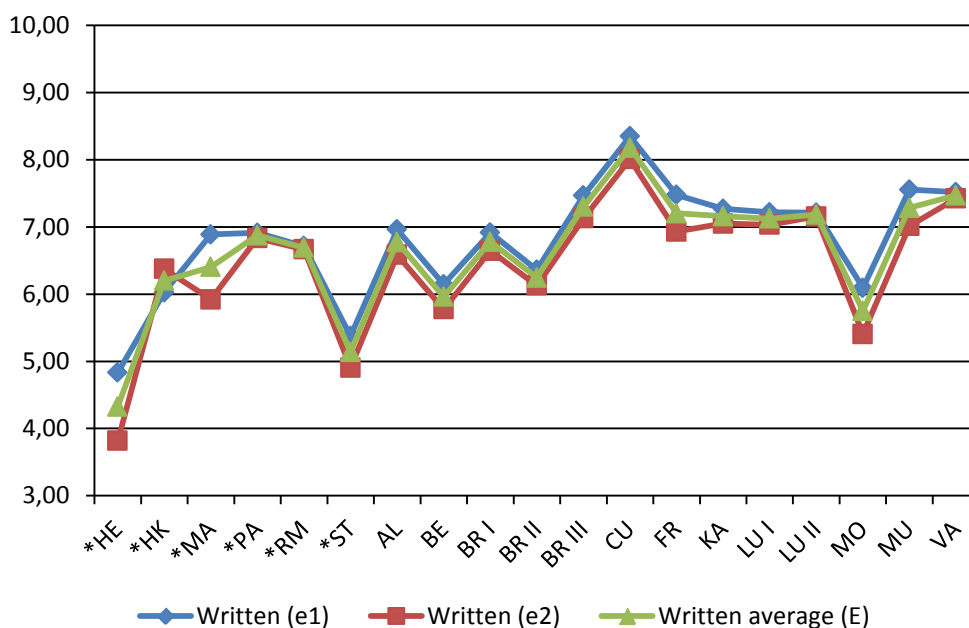
2.13.3 Mathématiques 3 périodes (Taux de réussite : 71,43 %)

Année scolaire	*HE	*HK	*MA	*PA	*RM	*ST	AL	BE	BR I	BR II	BR III	CU	FR	KA	LU I	LU II	MO	MU	VA	Moy.
2011-2012				6,27			7,04	6,20	7,48	6,43	6,99	7,94	7,86	7,96	7,01		6,29	7,51	7,62	7,13
2012-2013	6,34		6,18	5,48			5,97	6,00	6,42	6,21	6,94	7,39	7,28	6,36	6,76	6,20	5,01	7,00	6,68	6,52
2013-2014	5,86		6,15	6,23		6,43	6,18	5,50	6,50	5,59	6,63	8,30	6,98	6,60	6,27	6,13	5,80	6,69	6,53	6,35
2014-2015	5,80	3,85	6,07	6,41		6,43	6,52	6,97	6,42	6,13	7,15	7,85	7,71	7,58	6,76	6,66	5,67	7,07	6,80	6,75
2015-2016	4,33	6,20	6,41	6,87	6,69	5,14	6,77	5,96	6,78	6,25	7,30	8,18	7,20	7,16	7,12	7,18	5,75	7,28	7,47	6,88

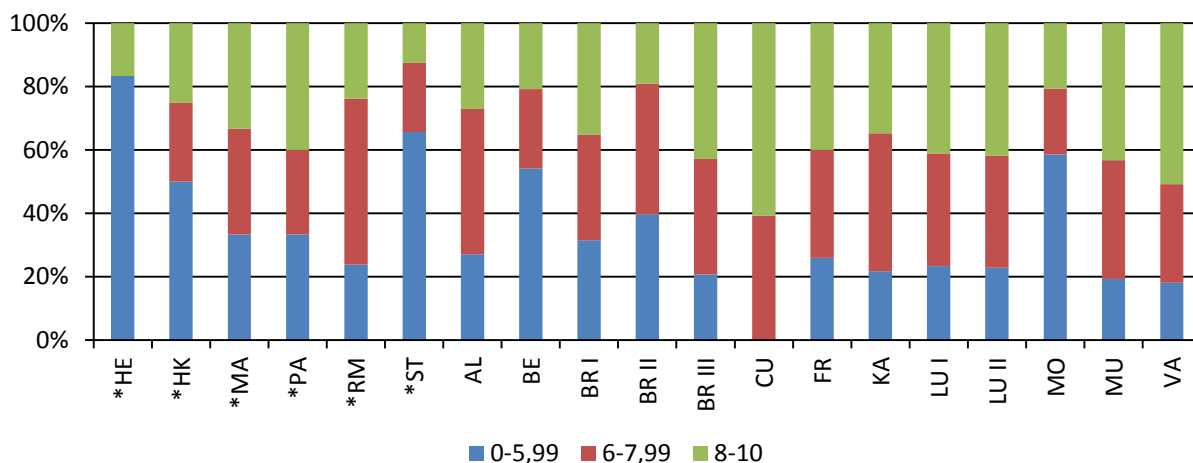
Maths 3 p. 2016 : Moyenne par école (6,88)



Mathématiques 3 p. – É1 É2 Moy. écrit



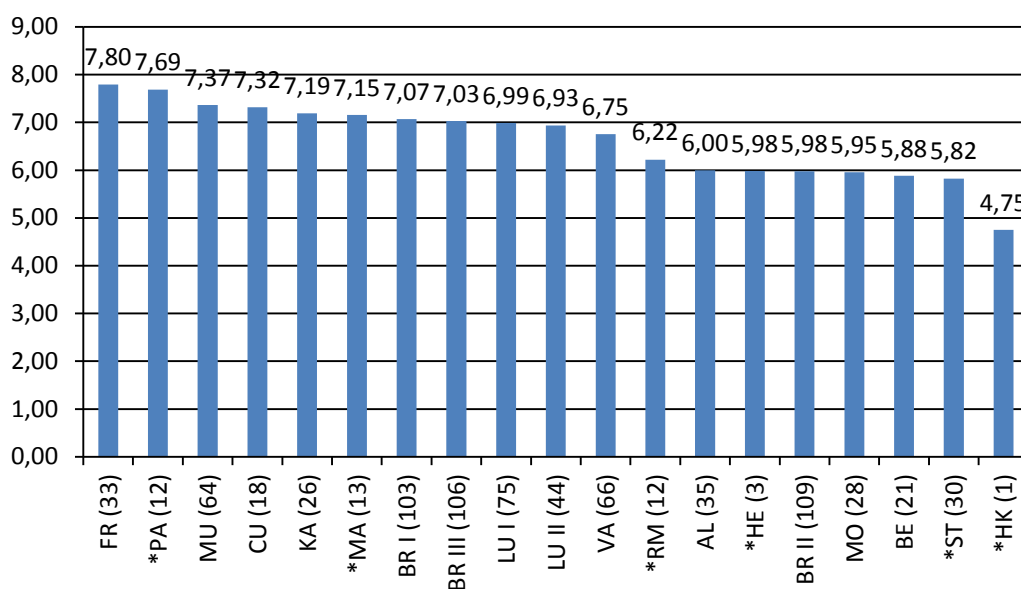
Distribution Mathématiques 3 périodes



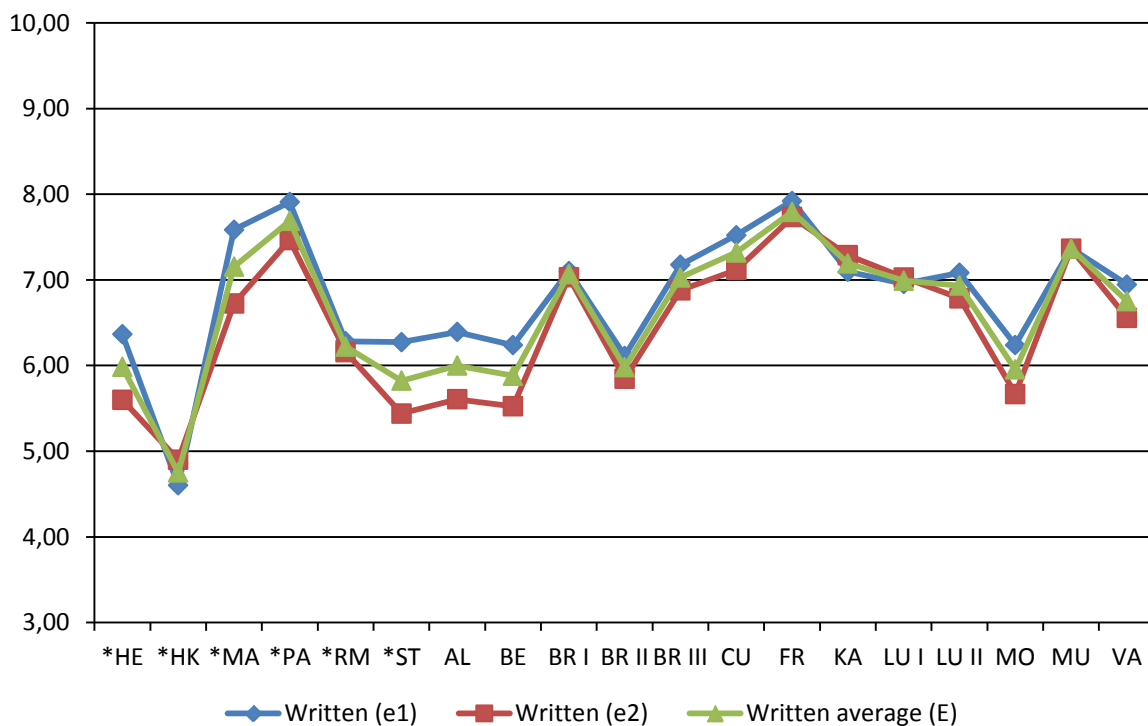
2.13.4 Mathématiques 5 périodes (Taux de réussite : 68,71 %)

Année scolaire	*HE	*HK	*MA	*PA	*RM	*ST	AL	BE	BR I	BR II	BR III	CU	FR	KA	LU I	LU II	MO	MU	VA	Moy.
2011-2012				6,21			7,69	6,35	7,39	6,50	7,15	8,67	8,14	8,28	7,54		6,69	9,07	7,56	7,38
2012-2013	3,84		6,65	7,07			7,21	5,03	6,78	6,23	7,02	8,45	7,96	7,30	7,22	7,26	6,50	7,98	7,45	6,99
2013-2014	5,93		8,03	7,61		5,13	6,72	6,07	6,99	6,38	6,95	7,81	7,59	7,69	6,74	6,95	6,38	7,76	7,68	6,93
2014-2015	5,72	3,80	6,51	6,92		5,28	6,49	6,32	7,68	6,77	7,14	7,86	8,07	7,23	7,43	7,80	7,88	7,60	7,54	7,22
2015-2016	5,98	4,75	7,15	7,69	6,22	5,82	6,00	5,88	7,07	5,98	7,03	7,32	7,80	7,19	6,99	6,93	5,95	7,37	6,75	6,76

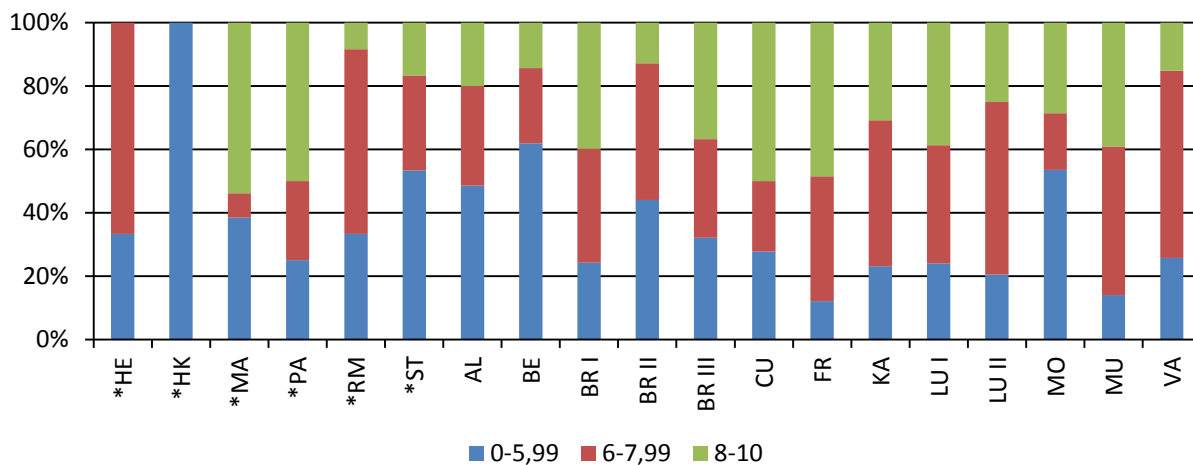
Maths 5 p. 2016 : Moyenne par école (6,76)



Mathématiques 5 p. – É1 É2 Moy. écrit



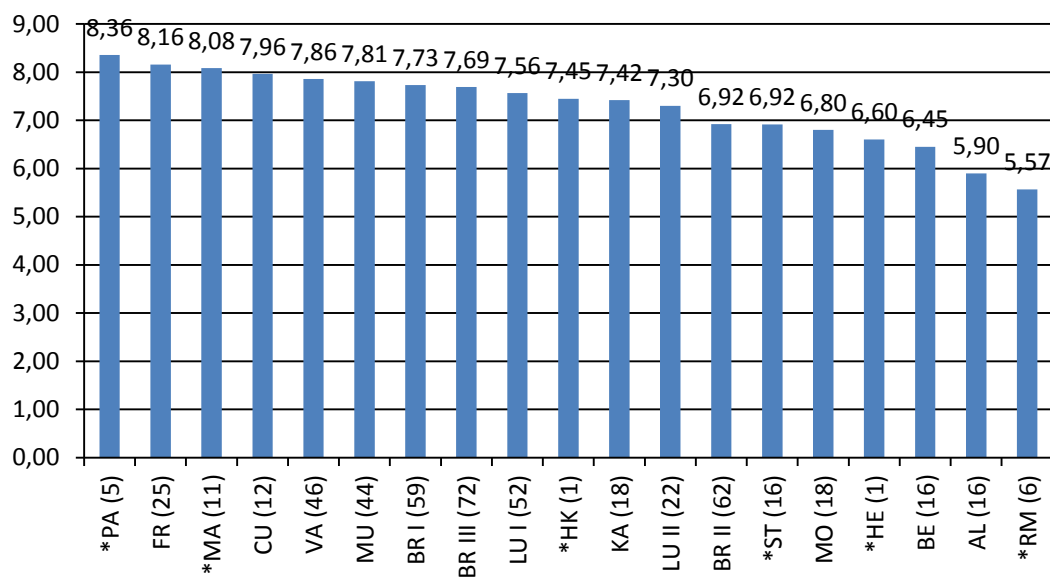
Distribution Mathématiques 5 périodes



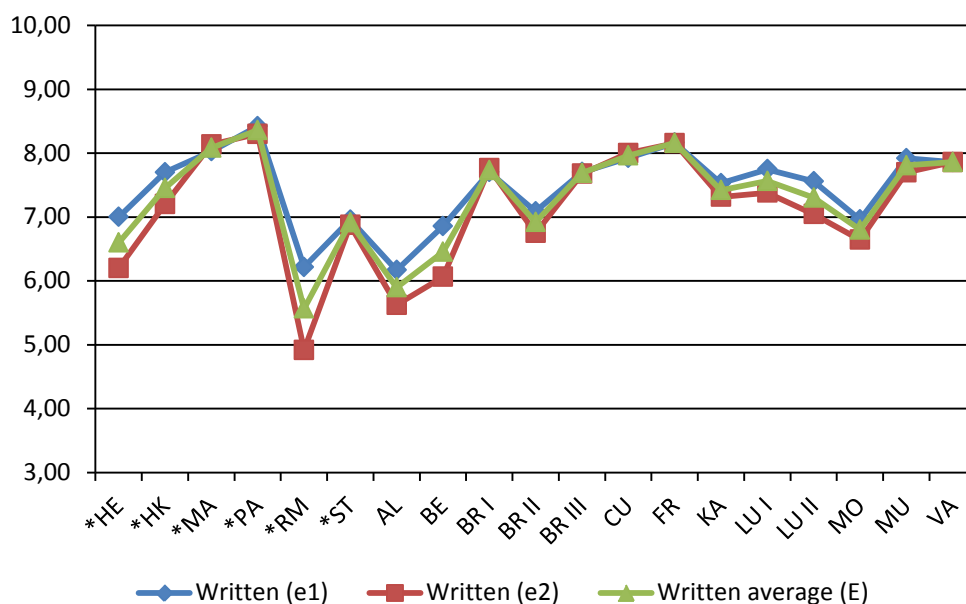
2.13.5 Physique (Taux de réussite : 79,28 %)

Année scolaire	*HE	*HK	*MA	*PA	*RM	*ST	AL	BE	BR I	BR II	BR III	CU	FR	KA	LU I	LU II	MO	MU	VA	Total
2011-2012				6,30			6,97	6,39	7,38	6,64	7,41	8,23	8,02	7,83	7,20		6,65	7,82	7,71	7,25
2012-2013	6,70		9,90	7,05			7,14	5,84	7,73	6,84	8,02	7,97	8,63	8,22	7,20	7,35	7,07	8,31	7,79	7,52
2013-2014	7,43		9,35	7,19		7,14	7,96	7,37	7,39	7,17	8,07	8,48	8,14	8,16	7,18	7,38	8,32	8,10	8,43	7,70
2014-2015	6,03	6,15	6,63	6,45		4,90	6,95	6,57	7,58	6,50	7,70	7,17	7,59	6,76	7,19	7,60	7,91	8,11	7,41	7,22
2015-2016	6,60	7,45	8,08	8,36	5,57	6,92	5,90	6,45	7,73	6,92	7,69	7,96	8,16	7,42	7,56	7,30	6,80	7,81	7,86	7,45

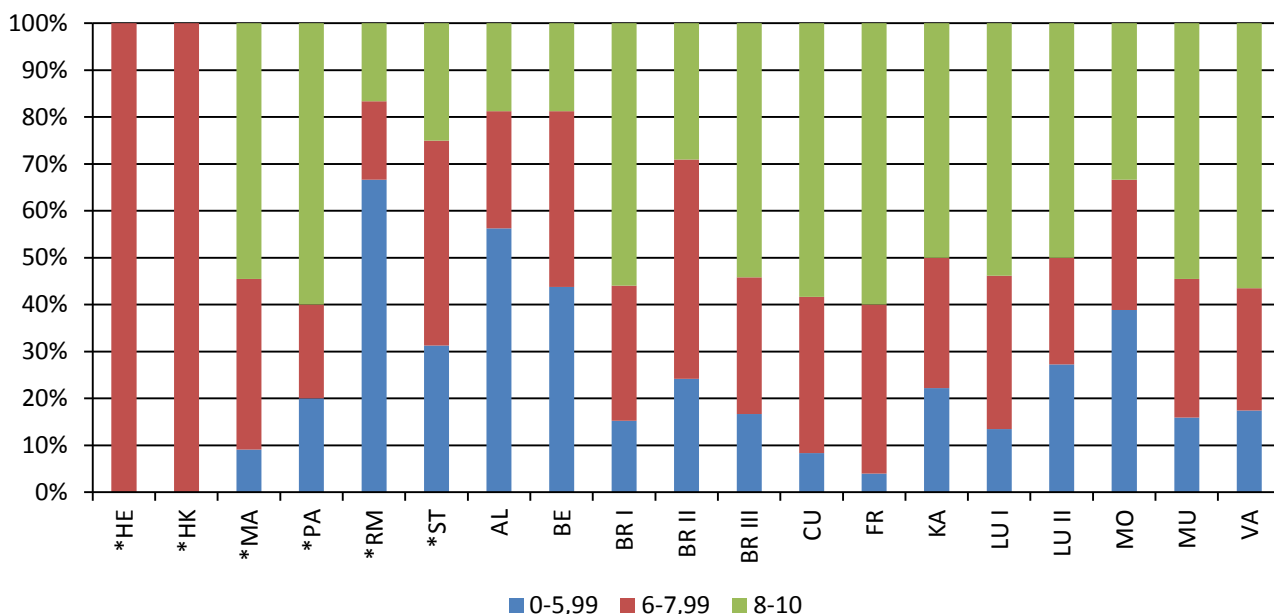
PHYSIQUE 2016 : Moyenne par école (7,45)



Physique – É1 É2 Moy. écrit



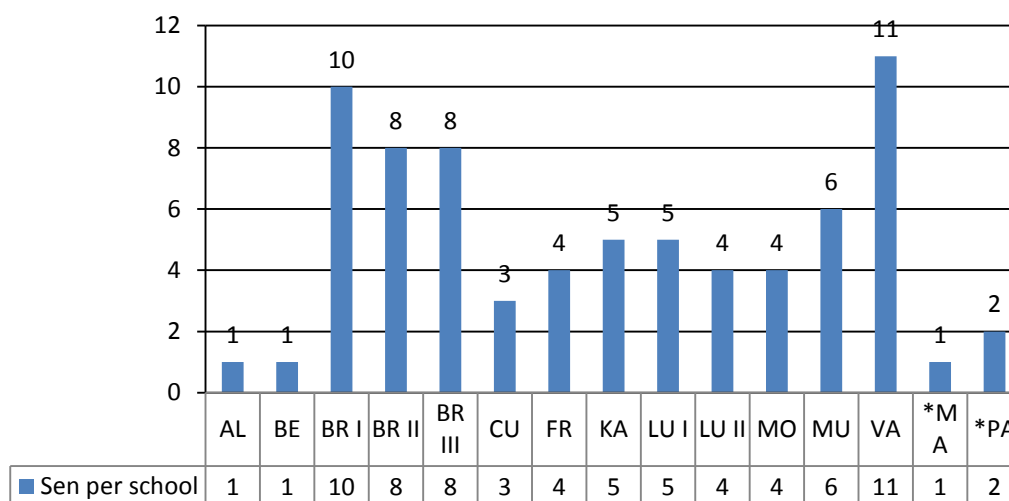
Distribution Physique



2.14 Résultats finaux des élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques

73 élèves ont bénéficié de mesures particulières lors des épreuves écrites et/ou orales au cours de la session 2016 du BE. 9 d'entre eux étaient des élèves SWALS. En juin 2016, le Conseil d'inspection secondaire a approuvé 10 demandes supplémentaires liées à des circonstances exceptionnelles : bras cassé, problèmes de voix...

Nombre d'élèves SEN par école (73)



Ces mesures consistaient essentiellement en l'octroi de temps supplémentaire, l'utilisation d'un ordinateur portable (avec ou sans correcteur orthographique) ou l'utilisation d'une calculatrice. D'autres mesures plus exceptionnelles ont été accordées, comme l'autorisation d'un lecteur, d'un scribe, d'un local séparé ou d'une pause sous surveillance, ou la modification du format des sujets.

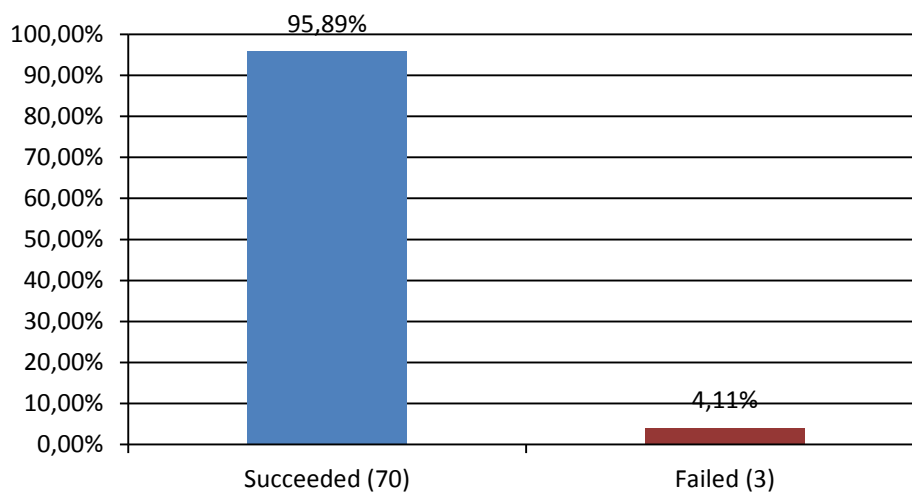
2.14.1 Choix des épreuves

Matières	Nombre d'élèves qui ont présenté l'épreuve écrite	Moyenne des notes des épreuves écrites (É)	Nombre d'élèves qui ont présenté l'épreuve orale	Moyenne des notes des épreuves orales (O)
AR4	15	79,13 %		
BI2			17	63,53 %
BI4	17	58,71 %	4	83,13 %
CHI	11	61,50 %	1	95,00 %
ÉCO	20	61,30 %		
GE2			9	77,22 %
GE4	19	59,61 %	5	74,50 %
HI2			11	74,55 %
HI4	11	71,18 %	2	80,00 %
L1-	72	68,43 %	72	77,57 %
L1A	1	79,00 %	1	87,50 %
L2-	69	73,25 %	42	84,46 %
L2A	4	78,38 %	4	74,38 %
L3-	18	79,64 %	9	85,83 %
L4-	10	74,50 %		
MA3	60	65,36 %		
MA5	13	48,96 %		
MAA			1	40,00 %
MU4	4	71,00 %		
ONL			1	85,00 %
PH2			30	75,58 %
PH4	11	73,55 %	10	69,75 %
PHY	10	61,40 %		
Total général	365	68,00 %	219	77,33 %

2.14.2 Taux De Réussite

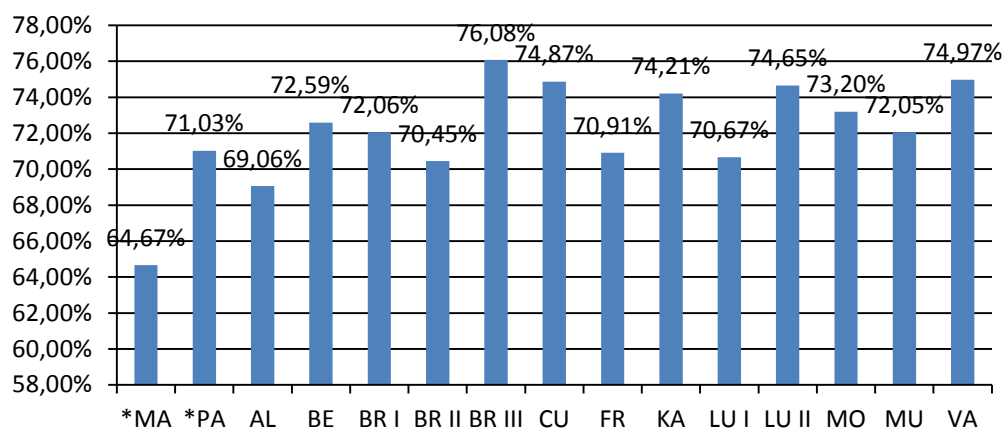
Sur 73 élèves, 70 ont réussi, dont tous les élèves SWALS.

Taux de réussite pour les élèves SEN

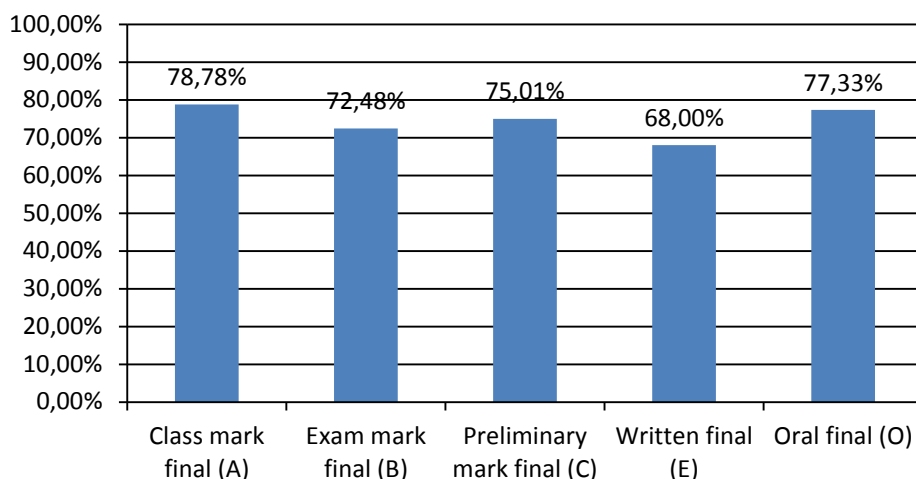


2.14.3 Note finale globale

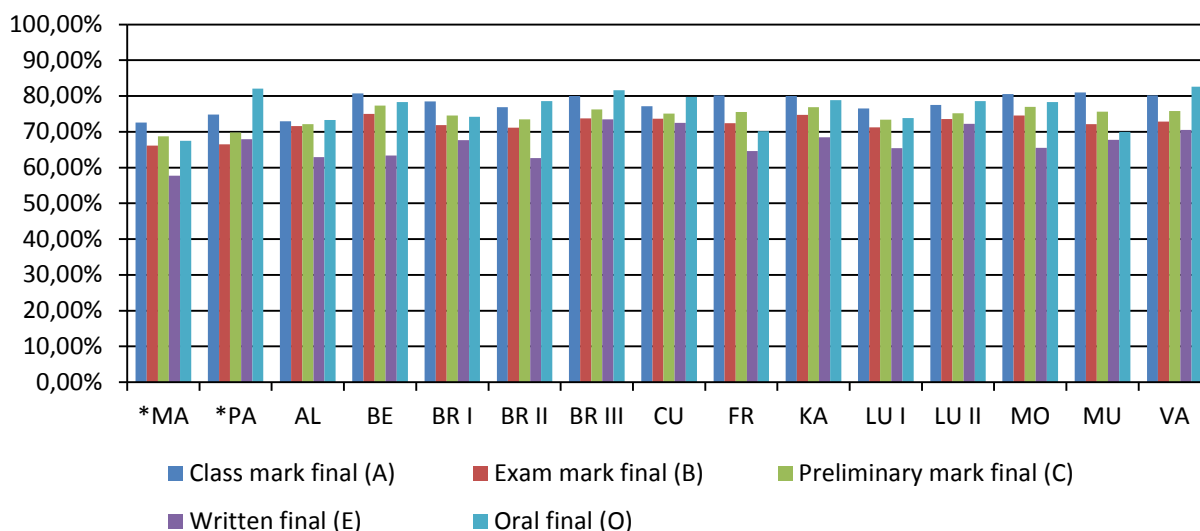
Note finale des élèves SEN – Moyenne par école

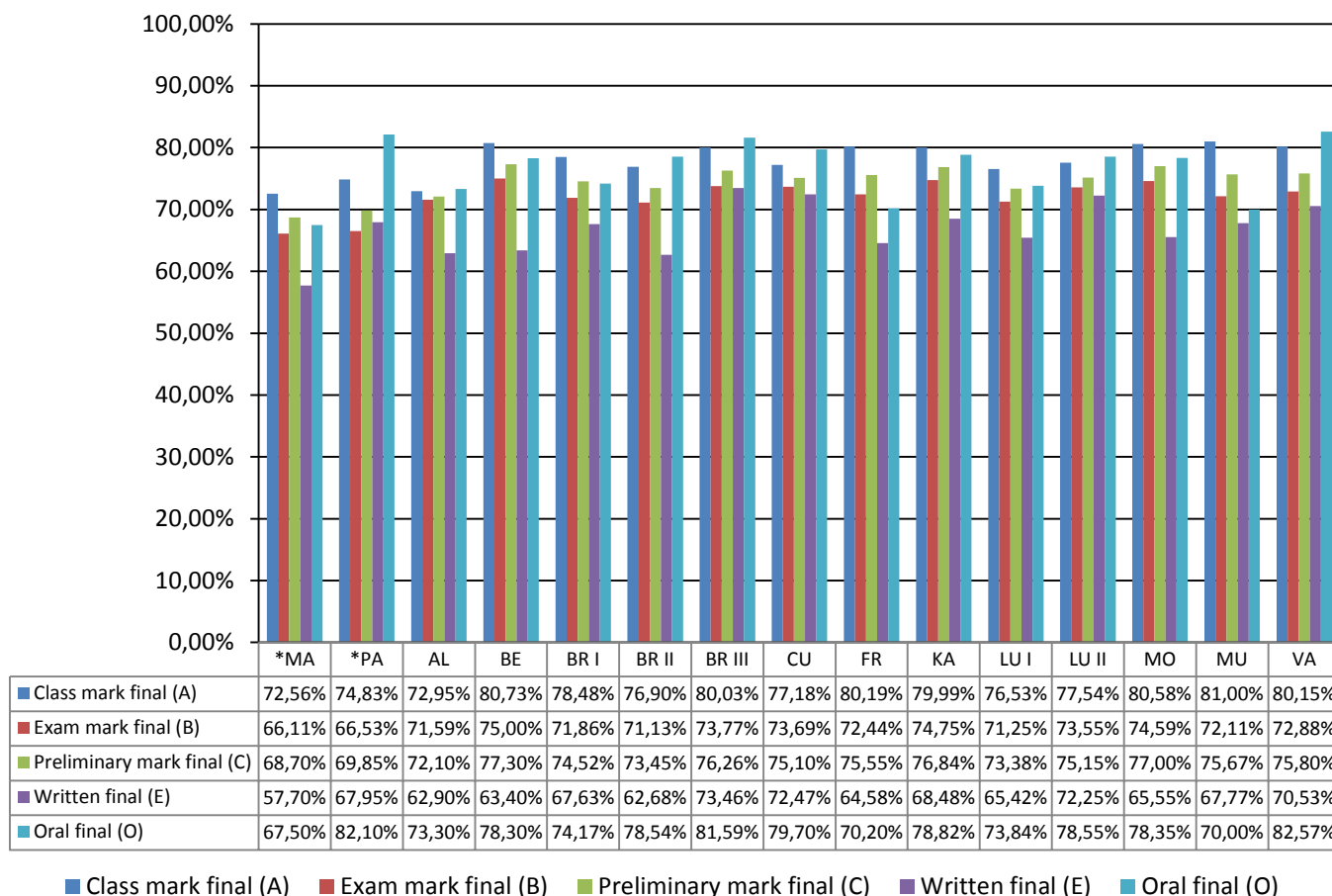


Elèves SEN : Moyennes générales



2.14.4 Distribution des notes





2.14.5 Résultats par genre et moyennes

Sur les 73 élèves SEN, il y avait 40 garçons et 33 filles.

Toutes les filles ont réussi, mais 3 garçons ont échoué.

Note finale moyenne par genre

